

LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - N° 70

MONTREAL, LES SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 MARS 1996

5 CAHIERS - 1,97 \$ - TPS + TVQ

LES ARTS

Emir Kusturica, l'apatride
PAGE B 1



LIVRES

Monique Proulx: changer de peau
PAGE D 1



L'ÉCONOMIE

Le casse-tête des hypothèques légales
PAGE C 1



INTERVIEW

Guy Chevrette: les régions en priorité pour 1996
PAGE C 5

PERSPECTIVES

Le bœuf pas très à la mode

«S uivez le bœuf!», conseillait il y a quelques années un slogan publicitaire de l'industrie bovine française. C'était lorsque l'entrecôte saignante était parée de toutes les vertus thérapeutiques et que, à défaut d'être remboursée par la sécurité sociale, elle était vivement recommandée par les médecins aux anémiques et aux chétifs.

En Grande-Bretagne, le célèbre *roast-beef* et la côte de bœuf — si possible de l'Aberdeen Angus, fine fleur du bœuf d'embouche d'Ecosse — trônent encore dignement sur les meilleures tables des grands restaurants londoniens.

Mais hier, la une du grand journal populaire du soir, *The London Evening Standard*, n'avait qu'un conseil à donner à ses lecteurs: «Don't eat beef!»

Les révélations du gouvernement britannique sur la transmission possible à l'homme de la maladie de «la vache folle» ne font pas qu'ébranler quelques certitudes médicales et gastronomiques.

Elles pourraient bien être catastrophiques pour l'industrie britannique du bœuf, voire pour l'industrie mondiale du bœuf de boucherie, si la psychose s'empare des consommateurs. Ce qui semble bien commencé en Grande-Bretagne: les cours du bœuf ont chuté de plus de 30 % cette semaine.

L'élevage bovin britannique représente un chiffre d'affaires annuel de quatre milliards £ (environ huit milliards \$ CAN) et assure 115 000 emplois directs. En 1995, les Britanniques ont produit 857 000 tonnes de viande de bœuf. Plus de la moitié des exploitations agricoles britanniques «font du bœuf», exclusivement ou accessoirement. C'est dire si la crise de confiance que traverse la viande bovine peut s'avérer coûteuse pour l'économie britannique.

Le premier cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) a été diagnostiqué au Royaume-Uni en 1986. Cette première bouffée d'inquiétude avait été assez rapidement apaisée après que les autorités eurent adopté, en 1988, des règles sanitaires qui auraient dû enrayer l'épidémie. Il s'agissait notamment d'interdire l'utilisation dans l'alimentation des bovins de compléments composés de farines fabriquées avec des déchets d'équarrissage ovins. L'hypothèse la plus généralement retenue veut en effet que l'ESB provienne d'un virus qui affecte les ovins et soit une variante de la «tremblante du mouton» dont serait touché près de 30 % du cheptel ovin britannique.

Ces règles ont-elles été insuffisantes ou ont-elles été mal observées? Il reste que depuis dix ans, près de 170 000 cas d'ESB ont été recensés au Royaume-Uni et que, de toute évidence, les autorités sanitaires ne sont pas parvenues à éradiquer l'ESB. Cela a conduit plusieurs pays, l'Argentine et le Canada notamment, à imposer en 1990 un embargo sur les importations de bovins et de viande de bœuf en provenance du Royaume-Uni.

A Ottawa, les autorités sanitaires se veulent rassurantes sur la qualité de la viande de bœuf et du cheptel bovin canadiens. «La maladie de la vache folle n'existe pas au Canada», affirme le Dr Robert Charlebois, vétérinaire au ministère de l'Agriculture. De fait, un seul cas d'ESB a été diagnostiqué en Alberta en 1993 chez un animal importé de Grande-Bretagne avant l'embargo. À la suite de la découverte de ce cas, tous les animaux provenant du même troupeau et leurs descendants — près de 400 bêtes en tout — ont été abattus, les carcasses incinérées.

M. Charlebois souligne aussi que certains des facteurs de prédisposition à la maladie n'existent pas au Canada: le cheptel ovin y est faible, et le taux de prévalence de la «tremblante du mouton» y est très bas: trois cas seulement ont été signalés l'année dernière. En outre, les cas de «tremblante du mouton» font l'objet d'une déclaration obligatoire auprès du gouvernement fédéral et les animaux malades sont abattus et incinérés ou enterrés. La surveillance épidémiologique des bovins est cependant stricte, l'ESB étant une maladie à évolution lente pour laquelle on ne dispose pas de test de dépistage.

Londres devra peut-être procéder à des abattages massifs de bétail, comme ce fut le cas, des deux côtés de l'Atlantique, pour éradiquer la fièvre porcine et la fièvre aphteuse. Quelles que soient les mesures retenues, la méfiance générale à l'égard de la viande de bœuf risque de priver les industries bovines concurrentes des retombées qu'elles seraient en droit d'attendre de l'infirmité des Britanniques. Les éleveurs argentins et canadiens par exemple pourraient fonder de bons espoirs de croissance pour leurs exportations vers l'Europe. Mais tout dépendra au bout du compte de l'attitude des consommateurs déjà méfiants, qui, depuis le début des années 80, dédaignent de plus en plus la viande rouge.

Le français progresse mais n'est pas encore la langue commune des Québécois

Un comité du gouvernement dresse un bilan mitigé de la situation

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

N onobstant une nette progression dans l'ensemble du Québec depuis 1977, le français n'est pas devenu la langue d'usage public commune à tous les Québécois, non plus que la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires.

«Un long chemin de parcourir mais il reste encore du chemin à parcourir», conclut

le rapport du comité interministériel mis sur pied en septembre dernier par la ministre Louise Beaudoin pour «décrire et analyser l'évolution de la situation de la langue française au Québec depuis l'adoption de la Charte de la langue française dans les différents domaines de l'aménagement linguistique».

Contre toute attente, le constat global de ce groupe d'experts est relativement alarmiste. L'objectif de normalisation qui vise à faire du français la langue normale habi-

tuelle de toutes les activités publiques au Québec est loin d'être atteint. Cette situation est particulièrement observable dans la région de Montréal (et probablement dans les régions frontalières), où le recours au français dans les communications publiques entre tous les Québécois, que ce soit comme travailleurs, comme consommateurs ou comme citoyens, est beaucoup plus faible que dans le reste du Québec.

VOIR PAGE A 12: FRANÇAIS

Louise Beaudoin, ministre de la Culture: «Ce qu'il faut, c'est plus de français, pas moins.»



C'est le temps de se sucrer le bec



PHOTO JACQUES NADEAU

CROQUÉE À SAINT-ESPRIT, près de Rawdon, cette scène nous apprend que le temps des sucres est arrivé. Les conditions sont actuellement excellentes pour une bonne récolte. C'est tant mieux pour les producteurs car les prix des produits de l'érable, exportés pour l'essentiel, sont à la hausse. Le consommateur local peu fortuné peut toujours faire comme Olivier et Karine (ci-dessus) et goûter à l'eau d'érable à même la chaudière.

Construction: on cherche à s'entendre

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

A lors que la FTQ Construction envisage d'appeler ses troupes à la rescousse, à savoir les ouvriers des chantiers industriels et commerciaux, les entrepreneurs se disent fin prêts à négocier tous les points en litige dès lundi matin.

Cette ouverture est survenue après une journée où la circulation a été perturbée dans les villes de Montréal, de Québec et de Trois-Rivières. À Montréal, presque tous les ponts ont été obstrués par des manifestants qui circulaient au ralenti dans des bétonnières ou d'autres véhicules lourds.

Des pourparlers se sont tenus d'une manière ponctuelle durant l'après-midi hier, vers un groupe, vers l'autre,

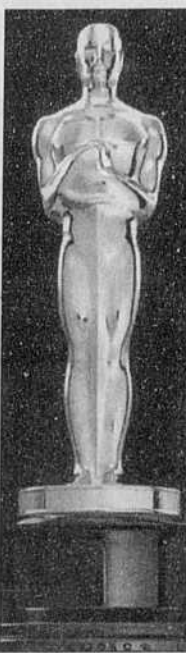
VOIR PAGE A 12: CONSTRUCTION

Sous le signe du flottement et de la surprise

Les 68^e OSCARS

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

L e compte à rebours est commencé. Lundi soir, pour une 68^e édition, la célébrissime soirée des oscars ravera une fois de plus la planète, 90 pays en fait et un milliard de paires d'yeux, devant le petit écran d'ABC et de ses ramifications. Tous peuples unis pestant, applaudissant, s'ennuyant ferme sans doute mais tout de même fascinés par le défilé glorieux des statuettes dorées. Car Hollywood a investi l'imagerie universelle. Son party annuel devient soirée sacrée, décevante certes, mais inévitable. Whoopy Goldberg animera la soirée, tâche dont elle s'acquittera avec humour à défaut de s'exprimer dans un anglais compréhensible.



VOIR PAGE A 12: OSCARS

Charles Dutoit «C'est ici que je me sens le plus chez moi»

MARIO CLOUTIER
LE DEVOIR

D epuis 1934, un tiers de la vie de l'Orchestre symphonique de Montréal s'est déroulé avec Charles Dutoit au pupitre et à la direction artistique. «Quel beau vieux couple!», minauderont certains. «C'est trop», railleront d'autres. Le principal intéressé, malgré une vilaine grippe et un terrible mal de bloc, sourit.

«Sous d'autres aspects, nous sommes très jeunes aussi. Mais c'est vrai qu'on a fait tellement de choses, l'orchestre et moi. J'ai engagé au cours des ans les trois quarts des musiciens actuels. On s'est formés ensemble mutuellement. Nous travaillons maintenant avec une ra-

pidité folle grâce à la complicité acquise, à la maturité des musiciens aussi. L'OSM est passé d'un bon beaujolais à un bourgogne. J'espère qu'on en fera un cognac.»

Si tel a déjà été le cas, il semble clair que le maestro n'a plus l'intention de quitter Montréal. «C'est ici que je me sens le plus chez moi.» Mais est-il sérieux, peut-on se demander, d'assumer la direction musicale de trois orchestres en même temps, dont un dans le besoin, à Montréal, en plus de Paris et de Tokyo? «Pourquoi pas? Ma vie est simplifiée maintenant parce que je voyage beaucoup moins. Je m'éparpille moins. C'est intéressant de vivre dans le

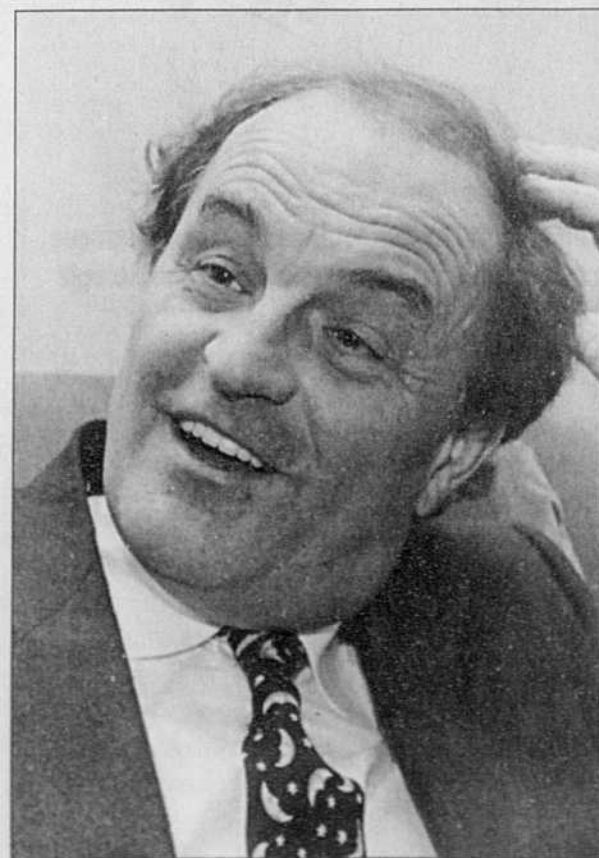


PHOTO JACQUES GRENIER

INDEX

Agenda B14
Avis publics...C10
Classées C11
Culture C1
Économie C1
Éditorial A10
Le monde A6
Mots croisés...C11
Les sports C12

MÉTÉO

Montréal
Un peu de neige samedi, dégel dimanche. Max: 1

Québec
Ciel variable samedi, dégel dimanche. Max: 0

Détails en C 11

VOIR PAGE A 12: DUTOIT

• LES ACTUALITÉS •

Tuberculose

Trois millions de morts par an

NADÈGE PULJAK
AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Dimanche 24 mars sera la «Journée mondiale de la tuberculose» alors que cette «maladie du pauvre», pratiquement éradiquée dans les pays riches à la fin des années 50, connaît depuis plusieurs années une recrudescence et provoque la mort de trois millions de personnes chaque année dans le monde.

Le 24 mars a été institué en 1982 par l'Union internationale contre la tuberculose et les maladies respiratoires (UICMR — 120 pays représentés) comme «Journée mondiale de la tuberculose» pour attirer l'attention sur ce problème mondial. Ce jour a été retenu en souvenir du 24 mars 1882, date de la communication de Robert Koch à Berlin sur sa découverte du bacille de la tuberculose qui porte depuis son nom, le «BK».

Dans les pays industrialisés au XIX^e et au début du XX^e siècle, la tuberculose était un véritable fléau: en France, on estime que 15 à 20 % des décès avant l'âge de 50 ans étaient dus à cette affection. L'avènement des antibiotiques a entraîné dans les pays industrialisés un recul spectaculaire des décès et des cas. Par conséquent, la maladie est tombée dans l'oubli tant dans l'esprit du public que dans celui des médecins, ont rappelé plusieurs responsables de l'UICMR à l'occasion de cette journée mondiale.

Résultat, selon l'un d'entre eux, une seule personne était chargée de ce dossier, il y a une dizaine d'années, au sein de l'Organisation mondiale de la santé (OMS — basée à Genève). «Et encore, à mi-temps. Aujourd'hui, elles sont 25 à plein temps à s'occuper de ce problème», affirme ce médecin.

Cette maladie a toujours continué à faire des ravages dans les pays pauvres en raison des «difficultés importantes liées à l'organisation, l'ac-

cès au traitement et son coût», selon l'UICMR.

Dans les pays industrialisés, la tuberculose — qui n'évoquait plus pour les nouvelles générations que *La Dame aux Camélias* ou un fléau décrit par des grands-parents — est aujourd'hui en recrudescence, augmentation liée, «mais en partie seulement» selon l'UICMR, à l'épidémie du sida et, surtout, à «la dégradation des conditions de vie des personnes à faibles revenus».

En France, où la maladie semble marquer le pas, on compte aujourd'hui environ 9500 personnes atteintes de la tuberculose, maladie qui tue dans le pays quelque 1000 personnes par an. En tout dans le monde, ce sont trois millions de personnes qui meurent par an (dont 98 % dans les pays en voie de développement, des personnes essentiellement âgées de 15 à 59 ans) et huit millions de nouveaux cas qui apparaissent également chaque année (dont 95 % dans le tiers-monde). Sur ces huit millions, 3,7 sont «fortement contagieux», selon l'UICMR.

C'est en Afrique que la maladie fait le plus de ravages, avec 220 nouveaux cas par an pour 100 000 habitants, mais le Cambodge et Haïti sont encore plus atteints, avec 250 cas pour 100 000 habitants.

L'Union internationale fait remarquer que «cette recrudescence s'est accompagnée d'une augmentation de la fréquence des souches résistantes à plusieurs antibiotiques majeurs, conséquence des mauvais traitements (inappropriés ou interrompus) et source d'une grande inquiétude pour l'avenir».

Pour l'UICMR, «la seule façon d'éradiquer la maladie est le vaccin». Mais, relèvent les spécialistes de cette union, le BCG a une efficacité globale de 50 %. Ce vaccin reste toutefois indispensable puisqu'il protège des formes graves de la tuberculose (méningites tuberculeuses par exemple).

Le président Préval est embarrassé

Sa visite dans Papineau-Saint-Michel n'a pas pour but d'appuyer le candidat Pettigrew, tente-t-il d'expliquer

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

Washington — À quelques heures de son arrivée en territoire canadien, le président d'Haïti René Préval a pris soin de se distancer de la campagne électorale qui a lieu dans la circonscription de Papineau-Saint-Michel.

Le député réformiste Bob Mills a accusé cette semaine le gouvernement canadien d'utiliser la visite du président haïtien pour rehausser la stature du candidat libéral dans cette circonscription, le ministre Pierre Pettigrew, et assurer son élection. La circonscription de Papineau-Saint-Michel compte une importante communauté haïtienne.

M. Pettigrew, en tant que ministre de la Coopération internationale et ministre responsable de la Francophonie, accompagnera M. Préval lors de son séjour à Montréal.

Le président haïtien a voulu se tenir loin du débat lorsqu'un journaliste canadien a profité de sa visite à Washington, hier, pour lui demander ce qu'il pensait de ces allégations.

M. Préval a déclaré qu'il avait été invité par l'administration canadienne, et que ce n'était pas à lui de dire à Ottawa quel ministre envoyer pour recevoir la délégation haïtienne à Montréal.

«Je ne rencontrerai pas un candidat, je rencontrerai un ministre», a-t-il lancé, déclenchant quelques applaudissements.

M. Préval prononçait hier midi un discours devant le Club national de la presse à Washington. C'est au cours de la séance de questions suivant son allocution qu'il a dû aborder la question de Pierre Pettigrew.

On lui a également demandé si le Canada avait envoyé assez de troupes en Haïti, si son aide était suffisante.

Le président haïtien, comme dans ses réponses à toutes les autres questions posées hier midi, s'est fait extrêmement prudent. Il a indiqué que le Canada et Haïti avaient des rapports de collaboration et d'aide bilatérale qui étaient très anciens.

«Nous devons continuer à discuter avec eux pour préciser les domaines dans lesquels nous avons besoin d'aide et les montants de l'aide à apporter», a-t-il déclaré.

Au sujet des troupes canadiennes, il a fait remarquer que la mission des Nations unies en Haïti était maintenant sous le commandement des Canadiens.

La mission devrait prendre fin en juin, mais le président Préval a insisté sur l'importance de profiter de cette période pour consolider la police haïtienne.

Il a expliqué qu'il s'agissait d'une force jeune, inexpérimentée, qui n'avait eu que quatre mois de formation et qui n'avait pas de hiérarchie.

«Il faut continuer sa formation, sa structuration, il faut continuer à l'équiper pour qu'elle soit de plus en plus prête à prendre la relève de la mission des Nations unies», a-t-il déclaré.

Il a justement mis les récentes bavures policières en Haïti sur le compte du manque d'équipement. Il a expliqué qu'on avait chargé des policiers de contrôler des manifestations alors qu'ils n'avaient ni masques, ni boucliers, ni gaz lacrymogènes et ni pompes à eau. Certains ont paniqué et ont tiré.

M. Préval a par ailleurs invité les Haïtiens vivant à l'étranger à venir investir dans leur pays d'origine. Il a promis de travailler à améliorer les infrastructures haïtiennes pour rendre ces investissements possibles, et à mettre une cellule en place pour répondre efficacement à toutes les demandes d'information au sujet des investissements possibles.

La maison de jeu de Hull inaugurée

Landry évoque la construction d'un quatrième casino

JULES RICHER
PRESSE CANADIENNE

Hull — Québec n'exclut pas la possibilité d'ouvrir de nouveaux casinos. Le prochain pourrait vraisemblablement être construit en Estrie ou dans le secteur du Mont-Tremblant, dans les Laurentides.

«Nous n'avons pas encore décidé d'implanter un quatrième casino mais notre esprit est ouvert au développement de cette industrie», a déclaré hier le vice-premier ministre québécois Bernard Landry lors de l'inauguration du Casino de Hull, le troisième établissement du genre au Québec, les deux autres se trouvant à Montréal et dans Charlevoix.

Il a ajouté qu'il y avait actuellement une «forte demande» qui vient de l'Estrie. Cette région, a-t-il rappelé, a été la première à demander la construction d'un casino.

Pour sa part, le président de Loto-Québec, Michel Crête, a indiqué que les Cantons-de-l'Est et le secteur du Mont-Tremblant constituent de «bons choix» pour la construction du quatrième casino parce qu'il s'agit de «zones naturelles d'attraction pour les touristes».

Il s'agirait d'un établissement d'une taille plus modeste que ceux de Hull et Montréal.

Toutefois, aucun échéancier n'a été fixé, a précisé M. Crête. «On pense avoir couvert essentiellement les grandes

zones du Québec [avec les casinos actuels]», a-t-il expliqué. «Ce qu'il nous faudrait voir, c'est: est-ce que l'ouverture d'un quatrième [casino] ne fera que cannibaliser les trois premiers, ou est-ce qu'il pourrait y avoir véritablement un nouveau marché capable d'en supporter un quatrième?»

Mais pour l'instant, Loto-Québec n'a pas l'intention de se lancer dans des études détaillées pour fouiller la question. Il faut d'abord terminer la deuxième phase de l'agrandissement du Casino de Montréal avant de passer à autre chose. «Finiissons et on regardera cela après», a dit M. Crête.

Il faudra aussi roder le tout nouveau Casino de Hull, qu'on hésite pas à qualifier d'attraction d'envergure internationale. Aménagement paysager élaboré, nombreuses fontaines, dont une qui projette un jet de 60 mètres, riches boiseries, immenses plantes décoratives, le site et son immeuble ne laissent pas indifférent.

La facture de la construction atteint d'ailleurs 120 millions de dollars.

Pour le grand public, l'ouverture a lieu demain. Hier, c'était aux dignitaires de s'y presser.

«Tant par son aménagement intérieur et extérieur que par ses équipements de jeu et ses services, [le Casino de Hull] a été conçu pour être une attraction touristique», a souligné le vice-premier ministre Bernard Landry.



Bernard Landry

Incidents à Gagetown

«Erreurs de jugement», dit Collenette

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les incidents survenus à la base militaire de Gagetown au Nouveau-Brunswick sont des «erreurs de jugement» qui n'auraient pas pu être évités, a lancé hier le ministre de la Défense David Collenette.

Aux Communes, les partis d'Opposition ont sévèrement blâmé le ministre de la Défense David Collenette

et l'état-major de la Défense pour l'absence de discipline au sein des Forces armées. Le député bloquiste Roger Pomerleau a rappelé hier que des rites d'initiation «de mauvais goût» sont survenus à Gagetown en juin dernier. «Un cadet aurait même été torturé et battu par ses collègues», a-t-il relaté. Selon lui, cela montre que les directives interdisant ce genre de rites d'initiation ne sont toujours pas respectées et que le ministre n'a pas su tirer des leçons des agissements du régiment aéroporté de Petawawa.

M. Collenette a indiqué qu'il considérait l'incident «sérieux» et que la justice suivait son cours.

«Il n'y a pas grand-chose que nous pouvons faire, le chef de l'état-major et les officiers au sujet d'erreurs de jugement», a-t-il rétorqué en Chambre. Au cours du week-end

dernier, un autre rite d'initiation est survenu à Gagetown. Cette fois, deux soldats auraient dénudé leurs fesses pour les coller au visage d'un autre. Il n'y aurait pas eu de défécation, a souligné le commandant de Gagetown, le lieutenant-colonel John McEachern.

Pour sa part, le député réformiste Jim Hart estime que ces nouveaux incidents montrent qu'il y a un manque de leadership au sein des échelons supérieurs de l'armée.

Embarrassé par l'affaire, M. Collenette n'a pas voulu dire s'il était au courant d'autres incidents du genre. «Nous avons un système de justice, un système ouvert et rien à cacher mais nous ne donnons pas une liste à chaque semaine à travers le pays de toutes les cours martiales et de toutes les procédures, a-t-il précisé.

DOICR
Donna

Venez voir notre nouvelle collection printemps/été, des griffes connues telles que

GRÂCE, ROUGE À LÈVRES, Tombolini, In Wear

277, av. Laurier O. • 270-6154
413, St-Jacques O. • 844-9125
Centre de Commerce Mondial

Faculté des sciences sociales • Université d'Ottawa

L'excellence universitaire en français!

Nos sept départements et écoles :
Criminologie, psychologie, science économique, science politique, sciences du loisir, sociologie et service social.*

*Études de maîtrise uniquement.

Nos trois programmes interdisciplinaires :
Études des femmes, Études canadiennes, administration et politiques publiques.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

Université d'Ottawa - L'admission
a/s de la Faculté des sciences sociales
550 Cumberland, C.P. 450, Succursale A
Ottawa (Ontario) K1N 6N5
Tél.: (613) 562-5800 poste 1727



Tous les cours sont offerts en français; on peut répondre à toutes les questions d'examen et réaliser tous ses travaux dans la langue de son choix (français ou anglais). Il est aussi possible de suivre des cours en anglais.

Le meilleur régime de bourses pour les programmes universitaires des 1^{er}, 2^e et 3^e cycles en langue française au Canada.

Bourses d'excellence (renouvelables) à l'admission et bourses au mérite pour le 1^{er} cycle.

Bourses d'assistantat et de recherche pour les étudiants et étudiantes des 2^e et 3^e cycles.

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUE

de Wemek Encanteurs et Liquidateurs Enr.

TAPIS DE PERSE ET ORIENTAUX

Vente aux enchères d'une des meilleures collections de tapis de Perse véritables et noués à la main, tels Tabriz, Qum, Shiraz, Kerman, Nain, Gabeh, Kashan, etc. et toutes sortes de tapis chinois.

HEURE ET DATE: 14 h, le dimanche 24 mars
Inspection à 12 h
ENDROIT: 6900, boul. Décarie (square Décarie) entre Jean-Talon et Van Horne

Un excellent placement!

DE TOUTES DIMENSIONS ET COULEURS

Si vous êtes à la recherche d'un tapis pour compléter votre décor intérieur, ayez avec vous des échantillons de vos tissus ainsi que les dimensions. Nous vous aiderons à trouver exactement ce qu'il vous faut.

NE RATEZ SURTOUT PAS CETTE VENTE AUX ENCHÈRES!

PAS DE RÉSERVATIONS • PAS DE TPS

• PAS DE COMMISSION DE 10%

ÉCONOMISEZ DES CENTAINES, DES MILLIERS DE DOLLARS!

Cartes de crédit et argent en espèces seulement.

STATIONNEMENT GRATUIT ET RAfraîchissements

Pour plus de renseignements: 731-8339

VENTE AUX ENCHÈRES

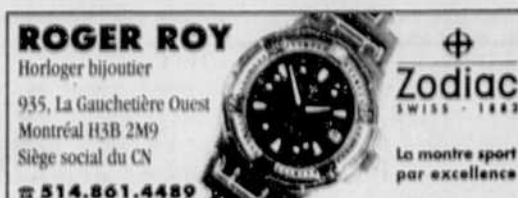
GRAVURES ANCIENNES - CURIOSITÉS



Mimosa Pinson

1224, avenue Bernard Ouest
Outremont (Québec)
Tél.: (514) 277-8645

LE DEVOIR MONTREAL



Les fonds du baril

De nouvelles compressions dans les hôpitaux seraient «contre-productives», avertit la Régie de la santé

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

À quelques jours du dépôt des crédits, la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal sonne l'alarme et met en garde Québec contre l'ajout de nouvelles compressions pour l'an prochain. Tout fardeau additionnel serait «contre-productif» et mettrait en péril les économies escomptées de la réforme du réseau de la santé.

Tel est du moins le message très clair émis hier par le président de la Régie régionale de Montréal, Conrad Sauvé. «La capacité maximale du réseau est maintenant atteinte. Environ 80 % des dépenses sont reliées à la main-d'œuvre. On ne peut continuer à comprimer des employés qui ont la sécurité d'emploi et faire des économies. C'est une équation insoluble», a-t-il invoqué.

Pour la première fois depuis la présentation de son plan triennal en

mars 1995, la Régie régionale de la santé a pris ses distances hier face au ministère de la Santé, soulignant le danger que poseraient de nouvelles compressions pour l'équilibre des services de santé dans la métropole. Le gouvernement doit déposer mercredi prochain l'état des crédits dont disposeront les ministères pour l'année 1996-97. Si un nouveau fardeau était imposé au secteur de la santé, c'est tout l'équilibre du plan triennal de la Régie qui pourrait être remis en question.

«Des compressions additionnelles ne produiraient pas les économies que le gouvernement souhaite. On se retrouverait avec une facture à payer de toute façon», a renchérit Marcel Villeneuve, directeur général de la Régie.

Les représentants de la Régie régionale rejoignent ainsi le diagnostic posé cette semaine par les directeurs d'hôpitaux, qui affirment eux aussi que de nouvelles restrictions

budgétaires les placeraient dans un cul-de-sac. Compte tenu de la sécurité d'emploi, les abolitions de postes ne sauvent plus d'argent aux hôpitaux car ces derniers doivent continuer à payer leurs employés mis à pied. La vaste majorité des employés occasionnels ne détenant pas la sécurité d'emploi ont déjà été mis à pied.

M. Villeneuve affirme qu'il n'a obtenu aucune indication du ministère de la Santé sur le montant des crédits qui seront déposés la semaine prochaine. «Nous ne savons pas ce qui nous attend», a-t-il dit. Toutefois, les rumeurs vont bon train et plusieurs s'attendent à ce que l'appel à l'austérité lancé par le premier ministre Lucien Bouchard se traduise par de fortes coupes.

Pour réaliser son plan, la Régie a rappelé hier qu'elle souhaitait l'injection par Québec d'un «investissement» non récurrent de 100 millions qui lui permettrait d'accélérer les dé-

parts volontaires à la retraite et la formation de sa main-d'œuvre. La Régie préfère nettement cette option à une réouverture éventuelle par Québec des conventions collectives des employés du réseau de la santé.

Dès le 1^{er} avril prochain, la Régie se retrouvera avec plus de 1100 employés en disponibilité en raison des fermetures d'hôpitaux. Dans le contexte actuel, plusieurs d'entre eux se retrouveront sans poste, à moins que ne soient offerts des incitatifs à la retraite aux plus âgés des employés du réseau. La Régie évalue à 40 millions les sommes nécessaires pour offrir un régime de retraite intéressant pour un grand nombre de candidats.

Par ailleurs, M. Villeneuve a rappelé que dès le 1^{er} avril la Régie amorcera les plus importantes réallocations prévues dans son plan triennal pour développer de nouveaux services. Sur les 69,7 millions réalloués, plus de 30 millions

iront au développement de soins à domicile pour les personnes âgées et pour créer de nouvelles places en centres d'hébergement. Plus de cinq millions seront transférés aux CLSC pour assurer le suivi des patients traités en chirurgie d'un jour et près de 11 millions permettront de doter les hôpitaux d'équipements spécialisés. Au cours de la prochaine année, les CLSC, les centres de réadaptation et les organismes communautaires se partageront 4,3 millions pour augmenter les services auprès des handicapés physiques ou intellectuels, tandis que le secteur de la santé mentale se verra réallouer environ 11,5 millions.

Selon M. Villeneuve, c'est au cours de la prochaine année que les effets «positifs» de la réforme seront les plus visibles, compte tenu des montants en jeu. «Le plus grand pourcentage des réallocations ira aux personnes âgées», a-t-il dit.

L'enquête sur Hydro

Un autre employé à la barre

PRESSE CANADIENNE

La participation d'employés d'Hydro-Québec à des projets de production privée d'électricité a continué, hier à Montréal, d'occuper les travaux de la Commission d'enquête sur les contrats de production d'électricité accordés par la société d'Etat à des promoteurs indépendants.

Les commissaires ont notamment entendu le témoignage de Gilles Bellemare, l'un des quatre employés d'Hydro-Québec qui se seraient associés dès 1984 à la compagnie Mirlaw Investments en vue de la réalisation de projets de production privée d'électricité. M. Bellemare a reconnu qu'il avait signé un document visant à protéger son anonymat dans cette coentreprise, à l'instar de ses trois collègues de travail, John Couture, Jean Rock et Jacky Cerceau.

Dans son témoignage, M. Bellemare a soutenu que cette clause de confidentialité n'avait pas pour but de garder secrète sa propre identité à l'endroit d'Hydro-Québec.

Gilles Bellemare a précisé qu'il s'agissait surtout d'éviter que son nom soit associé à celui d'Hydro-Québec dans la réalisation de projets à l'extérieur du Québec.

Par ailleurs, Alfred Lawee, de la compagnie Mirlaw Investments, a aussi témoigné hier, mais brièvement, confirmant l'essentiel des propos qu'il avait tenus la veille.

Les travaux de la commission d'enquête reprendront mardi.

Prose marathonnienne

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

«Devant l'écriture, on a toujours 16 ou 17 ans, tout est toujours à recommencer. L'écriture nous maintient jeune, mais aussi dans un état de doute nécessaire...»

Gilles Archambault n'a plus 16 ou 17 ans, mais il publie cette année son vingt-deuxième livre avec toujours le même doute au cœur, et il rappelle que le grand plaisir de l'écriture, «c'est aussi l'absence de la conscience du temps».

Gilles Archambault s'adressait hier aux 75 participants du sixième marathon d'écriture intercollégial au cégep André-Laurendeau, des participants qui se préparaient à vivre une expérience unique: pendant 24 heures, ils écriront sans relâche, à la recherche de leur propre «petite musique», selon l'expression de Gilles Archambault.

«Rendu à deux ou trois heures du matin, on n'a plus rien à dire, on se retrouve face à soi-même», lance Annie Saint-Pierre, qui a vécu l'expérience l'année dernière et qui la recommence de plus belle cette année. «La nuit nous permet d'être soi-même, de ne pas se cacher derrière un masque.»

Étrange exercice que ce marathon. Défi personnel? Projet littéraire? Thérapie? Un peu de tout cela, et chaque participant y met ce qu'il veut bien y mettre, quoique ce soit «vraiment une activité d'intériorisation et d'expression de soi», commente France Laforge, coordonnatrice de l'événement.

Ce marathon d'écriture est né au cégep André-Laurendeau il y a six ans et, curieusement, il ne s'agissait pas d'une idée issue du département de français mais plutôt d'un animateur à la «vie spirituelle». «L'écriture y était vue comme une période pour soi, une possibilité de creuser davantage soi-même», explique France Laforge.

L'année suivante, l'événement devenait national, et il est maintenant offert à tous les collèges.

Depuis 13h30 hier donc, ils sont 120 jeunes à la grandeur du Québec

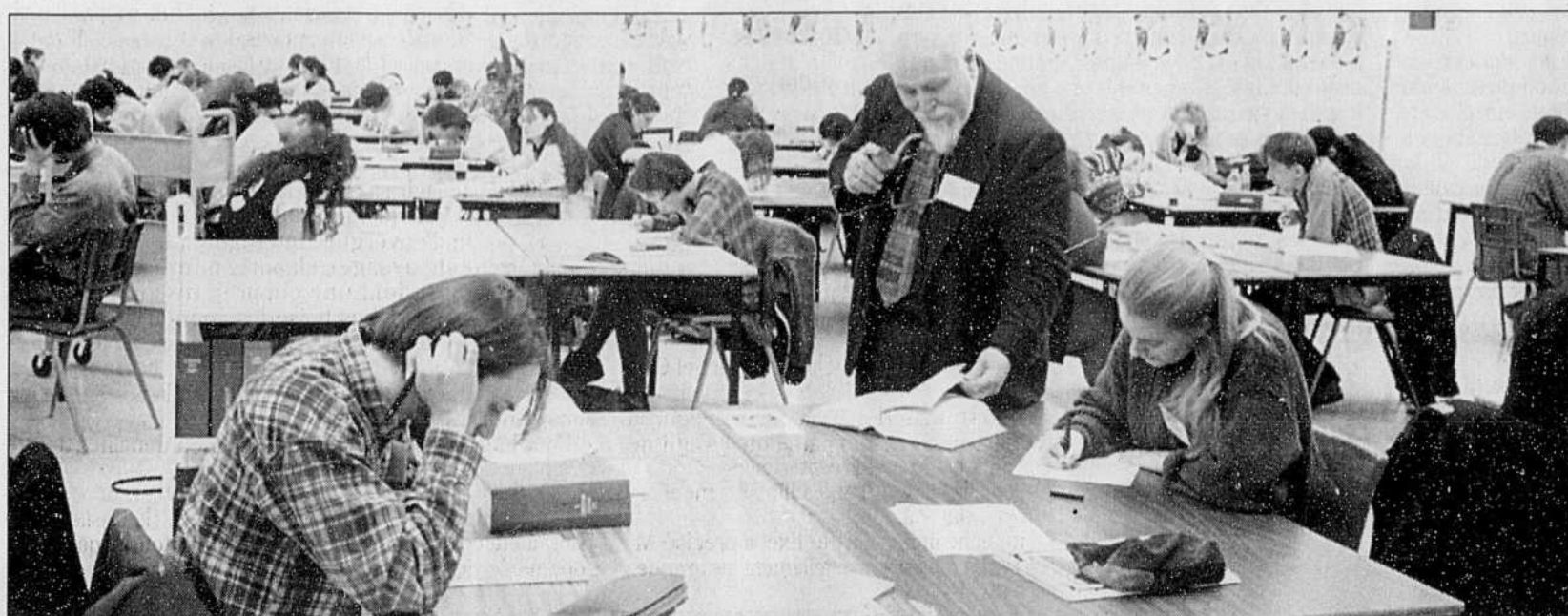


PHOTO JACQUES GRENIER

Jean-Claude Germain, président d'honneur du marathon d'écriture, feuillette un dictionnaire pendant que les étudiants bûchent.

à participer à ce marathon, répartis en trois endroits: 75 au cégep André-Laurendeau, 25 au cégep de Chicoutimi, 20 à l'Institut maritime du Québec à Rimouski.

Des jeunes issus de 32 collèges différents, mais les organisateurs ont aussi prévu cette année quelques places pour des participants de l'extérieur.

Les règlements veulent qu'on écrive une page par heure, et à chaque heure des bénévoles ramassent les pages écrites pour les afficher au mur. Des périodes de repos sont prévues. Pendant les 24 heures de l'événement, les participants devront fournir douze heures au total d'écriture libre et six heures d'écriture dirigée. Les pauses totalisent environ six heures.

Gilles Archambault dirigeait hier après-midi un des ateliers. Kim Yaroshkevskaya anime ce matin un atelier sur le conte. Jean-Claude Germain, président d'honneur de l'événement, donnait hier soir un atelier d'écriture dramatique, et il animait aussi un concours littéraire d'une heure, dont le gagnant verra son texte publié dans *Le Devoir* en avril.

En ces années de jeux vidéo et d'Internet, il y avait quelque chose de fascinant et de délicieusement anachronique à voir hier ces 75 jeunes penchés sur leur feuille dans le silence le plus total, l'inspiration s'exprimant par le crayon plutôt que par le clavier!

Certains veulent compléter des projets personnels, d'autres veulent vivre une expérience unique.

Luc Gertin veut écrire des textes de chansons qu'il soumettra au prochain concours *Cégeps en spectacle*. Annie Saint-Pierre, elle, sait déjà que ce matin, «je serai à fleur de peau, il n'y aura plus de censure, je ne me préoccuperai plus de la forme, ce seront alors des émotions pures et simples».

France Laforge ajoute qu'habituellement, l'écriture est un geste individuel. «En écrivant avec d'autres, dit-

elle, tout le monde se soutient, c'est une expérience collective. Personne ne décroche. Et il arrive aussi que des choses très secrètes, très per-

sonnelles sortent pendant la nuit.»

A 13h30 cet après-midi, le public devrait être nombreux à applaudir la fin du marathon.

PAQUES À MIAMI

le nouveau roman-roman de Claude Jamin arrive en librairie mercredi.

Olé!

LANCOT
ÉDITEUR

SOLDES 30%

Vestons sport et pantalons Nouvelle collection Griffes prestigieuses italiennes

Jusqu'au 31 mars 96

Ouvert dimanche 12h-17h



ÇA VAUT LE DÉTOUR D'ADOPTER
GIANTONIO
MAÎTRE TAILLEUR ITALIEN À VOTRE SERVICE DEPUIS 1959
7396 SAINT-HUBERT • 271-5771



LES ŒUVRES CHARITABLES DES CHEVALIERS DE COLOMB DU QUÉBEC - 1995-1996

LISTE DES GAGNANTS - 16 MARS 1996 - CARLETON

1 ^{er} prix: Argent comptant Valeur: 50 000 \$	No: 874851	Francine Hébert 50 chemin Lac Lanthier est L'Annonciation (Québec) J0T 1T0
2 ^e prix: Windstar Tourisme 1996 Valeur: 30 130 \$	No: 052778	Louis Plamondon 3345 Chapais Tracy (Québec) J3R 1Y4
3 ^e prix: Moto - Harley-Davidson FXDL DYNA Valeur: 20 860 \$	No: 086550	David Tanguay 1734 Marie-Victorin Varennes (Québec) J3X 1P7
4 ^e prix: Jee - YJ 1996 Valeur: 18 204 \$	No: 405782	Françoise Bédard 3935 Limbourg St-Hubert (Québec) J3Y 4B2
5 ^e prix: Roulotte de voyage BONAIR Valeur: 15 834 \$	No: 940015	Gilles Richard 1031 ave Dubé St-Léonard d'Aston (Québec) J0C 1M0
6 ^e prix: Argent comptant Valeur: 15 000 \$	No: 088381	Marcel Paradis 725 de Roussillon #102 Longueuil (Québec) J4H 3R9
7 ^e prix: Argent comptant Valeur: 10 000 \$	No: 255996	Yolande Trahan 130 Siros, #5 Trois-Rivières Ouest (Québec) G9A 5S6
8 ^e prix: Motomarine Bombardier Sea-Doo SP 1996 Valeur: 7 500 \$	No: 533672	Marcel Busques 314 rue Roy Granby (Québec) J2G 5S1
9 ^e prix: Motoneige Bombardier Touring SLE Valeur: 7 405 \$	No: 904024	Brian Perkins RR. #1, Site 4, Box 602 Swastika, Ont. P0K 1T0
10 ^e prix: Tente-roulotte BONAIR Valeur: 6 500 \$	No: 844388	Jean-Guy Tremblay 356 Albert Mont Saint-Hilaire (Québec) J3H 3J7
11 ^e prix: Timberwolf Tout-terrain Valeur: 5 867 \$	No: 028849	Marc-André Giguère 8635 ave Prévert Charlesbourg (Québec) G1G 5B3
12 ^e prix: Crédit-voyage Valeur: 5 562 \$	No: 378843	Sylvie Giroux 9370 De Brome Lasalle (Québec) H8R 2H5
13 ^e prix: Tracteur de jardin COLUMBIA Valeur: 3 413 \$	No: 323613	Pierrette Lasnier 88 Pointe Fleurant Escuminac (Québec) G0C 1N0
14 ^e prix: Piscine 24' Festival/Catalina Valeur: 2 800 \$	No: 256407	Robert Morissette 1970 rue Sylvain Trois-Rivières (Québec) G8Y 2H3
15 ^e prix: Système de son Panasonic Valeur: 1 025 \$	No: 818885	Rodrigue Drolet 1559 Berry Charlesbourg (Québec) G1G 5G7

FÉLICITATIONS ET MERCI POUR LE MAGNIFIQUE TRAVAIL ACCOMPLI.



Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences

Voyage d'études en Russie et en Ukraine

du 9 au 23 mai 1996

Cours de 6 crédits
Avec le professeur Luc Duhamel, directeur du programme d'Études russes et professeur au Département de science politique.

Coût : 2 199 \$ comprenant les transports, le logement, les repas, les conférences, les visites.

Date limite d'inscription : vendredi 5 avril 1996
Renseignements : (514) 343-2461



• LES ACTUALITÉS •

Montréal, laboratoire d'observation

Lucienne Robillard inaugure quatre centres d'études ethniques au pays

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada a inauguré hier quatre centres d'excellence en études ethniques, dont un à Montréal. Les études menées dans ces centres devraient permettre au gouvernement de mieux gérer l'immigration et son intégration dans la société canadienne, selon la ministre responsable du dossier, Lucienne Robillard.

Pour sa part, le centre montréalais rassemblera des chercheurs provenant de l'Université de Montréal, de l'Université McGill et de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS-Urbanisation). Il étudiera spé-

cifiquement les questions de la vie de quartier, les trajectoires résidentielles, la gestion des équipements collectifs, l'éducation et la formation, la santé et les services sociaux, la sécurité publique et la justice, l'intégration linguistique et sociale, la citoyenneté, la culture et le climat social. À plusieurs égards, la situation de Montréal est unique au Canada et offrira aux chercheurs un laboratoire exceptionnel d'observation.

Une équipe de 56 chercheurs provenant des trois institutions étudiera ainsi l'expérience des immigrants dans les grandes

ville. Le centre de Montréal s'intégrera également, par le moyen de projets conjoints avec des organismes et établissements participants, à certains groupes cibles, comme les femmes et les jeunes, et à certaines occupations particulières des immigrants et de leur société d'accueil.

«Il n'y a d'intégration que réciproque», a souligné hier Marie McAndrew, directrice du Centre d'études ethniques de l'Université de Montréal, ajoutant que ce centre devrait permettre de «penser globalement et d'agir localement» et qu'il

assurerait une présence en matière de relations interethniques dans la communauté montréalaise.

Hier, la ministre Robillard a signalé que tous ces centres au Canada permettront au gouvernement fédéral de faire une meilleure sélection, d'offrir un meilleur accueil et de favoriser une meilleure intégration des immigrants. Les trois autres centres inaugurés par le gouvernement fédéral sont situés à Toronto, Edmonton et Vancouver.

Le centre montréalais effectuera également des études comparatives dans d'autres villes du Canada ainsi que dans certains autres pays: États-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Suisse, Allemagne, Israël et Australie, entre autres.

Les subventions du gouvernement fédéral dans ces centres totaliseront huit millions de dollars, échelonnés sur six ans. À Toronto, 100 chercheurs travailleront sur trois volets d'un programme de recherche: l'économie, l'éducation et la scolarisation, et la vie communautaire. Le centre d'Edmonton emploiera également 100 chercheurs qui s'intéresseront à l'économie, l'éducation, les relations sociales, la citoyenneté, la culture, les services publics et les structures politiques. 40 chercheurs travailleront pour leur part à Vancouver et s'intéresseront aux emplois, aux services publics, à l'éducation, au logement et aux relations de voisinage.



Lucienne Robillard

PHOTO ARCHIVES

Natalité

La francophonie, miroir de la planète

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

L'instruction et le statut social des femmes sont des facteurs déterminants de la baisse de fécondité dans le monde. Alors que l'Afrique est présentement l'endroit où la croissance des naissances est la plus élevée, les parents des familles des pays nordiques et occidentaux font peu d'enfants, et se préparent à vivre mieux et plus longtemps que jamais. Même dans les pays islamiques où la soumission de la femme et l'universalité du mariage laissent présager, jusqu'à tout récemment, une fécondité élevée, l'instruction des femmes a fait reculer l'âge du mariage, baisser la fécondité et diffuser des pratiques contraceptives. Au Maroc, en Tunisie et en Algérie, la fécondité moyenne est désormais de 4,4, 3,4 et 4 enfants.

C'est ce que révèle *La Sociologie des populations*, ouvrage de la collection Universités francophones, publié aux presses de l'Université de Montréal, et qui vient d'être lancé dans le cadre de la Semaine internationale de la francophonie.

«Alors que la croissance démographique a ralenti dans les pays d'Europe, d'Asie et d'Amérique latine, elle ne cesse de s'accroître dans les sociétés africaines, confrontées aux déséquilibres alimentaires, qui s'ajoutent aux effets pervers d'une crise économique sans

précédent», écrit entre autres, dans cet ouvrage, le sociologue camerounais Jean-Marc Ela. Il ajoute d'ailleurs qu'«à cet égard, le dynamisme de la fécondité des femmes africaines est au cœur des grands enjeux de la géopolitique mondiale». En Afrique, l'aide reçue des fils et des filles est considérablement supérieure lorsque la mère est de faible statut social. D'où l'intérêt, pour ces femmes, de faire des enfants en très grand nombre. Le mythe «du plus grand nombre de naissances comme créateur de richesse», persiste d'ailleurs, même dans les pays où l'on arrache désormais les enfants à la terre pour les envoyer à l'école. Entre autre culte africain, on découvre que dans l'Ouest camerounais, la pire malédiction est de souhaiter qu'une personne meure sans laisser de progéniture. Les femmes «semblent plus préoccupées de résoudre les problèmes de stérilité que d'augmenter l'utilisation des méthodes contraceptives», explique M. Ela. Dans les grandes métropoles africaines, il n'est pas rare que l'on vole des enfants dans les maternités, tandis qu'au même moment des poupons sont abandonnés dans les poubelles et sous les bananiers. En Afrique, 60 % des femmes sont ma-

riées avant 20 ans et presque tout le monde se marie au moins une fois, le célibat étant largement perçu comme «un dérèglement incompréhensible de l'ordre social et religieux».

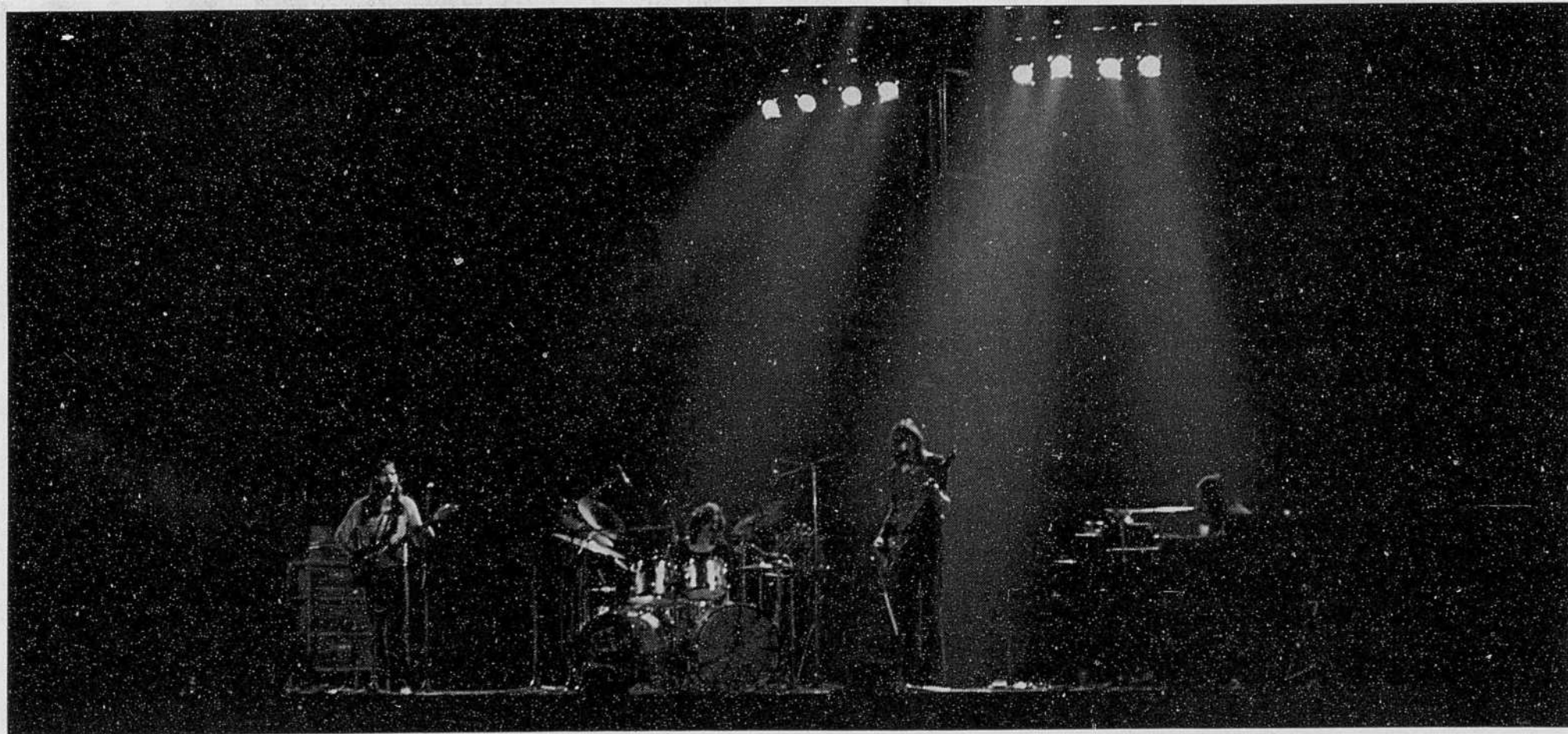
En Afrique, le célibat est largement perçu comme un dérèglement de l'ordre social et religieux

C'est tout l'inverse dans les sociétés dites industrialisées. Bien au-delà du fait qu'elles contrôlent le rythme des naissances par la contraception, ces populations en limitent également le nombre. Qualité de vie supplante désormais quantité de vie comme valeur fondamentale, dans un cadre où la longévité est désormais un facteur démographique déterminant.

Louis Roussel, démographe français, fixe donc à deux, dans le même ouvrage, le nombre idéal d'enfants souhaité par un couple de la société occidentale, ce nombre se situant entre le minimum et le maximum. «C'est le troisième enfant qui ferait seul, dans la plupart des cas, impraticable ou très malaisée, pour l'épouse, la poursuite d'une activité professionnelle, pour les deux conjoints, la plupart des autres attentes», écrit-il. Or, c'est vers le bonheur des individus que la famille occidentale est désormais prioritairement orientée, «un bonheur complexe, peu structuré, mais exigeant», où chacun des individus d'un couple peut désormais trouver son autonomie.

Ainsi, les pays développés sont dans le monde les lieux où les personnes âgées de plus de 65 ans sont les plus nombreuses (12 %), et cette proportion devrait grimper à 18,3 % en 2025. En Afrique, cette proportion est de 4 %. En 2050, avec une fécondité réduite à 1,53 enfants, on calcule que 17,7 % de la population européenne aura 85 ans et plus... Au Nord, les femmes dont le mariage et la maternité n'auront pas trop freiné l'avancement dans la profession, évitent de souffrir du «syndrome du nid vide» à la fin de leur vie, ajoute pour sa part Jacques Légaré, démographe montréalais, dans un article de l'ouvrage intitulé *Qualité de vie ou quantité de vie: un défi pour les sociétés industrialisées*.

Le scénario de remplacement fait d'ailleurs déjà partie des prévisions démographiques québécoises. L'immigration nette peut en effet compenser partiellement le déclin des effectifs lié à une baisse de natalité. Il est cependant illusoire de croire que l'immigration est un antidote efficace au vieillissement, souligne André Lux, sociologue de l'Université Laval à Québec. Dans certaines régions du Québec, la migration des jeunes, a pour effet d'accroître le vieillissement de la population. C'est le cas du Bas-Saint-Laurent, où l'émigration des jeunes adultes, déjà endémique, s'est amplifiée entre 1981 et 1991. On y observe présentement un survieillessement de la population.



4 musiciens, 2 guitares, 1 synthé, 1 batterie

Ce n'est pas au Stade que vous pourrez voir le meilleur

**POURQUOI
DEVRAIS-JE
M'ABONNER ?**

- ❶ Pour économiser jusqu'à 25%
- ❷ Pour avoir les meilleurs sièges
- ❸ Pour avoir accès aux événements spéciaux avant tout le monde.

Pour tout savoir sur les concerts de l'OSM, composez le **842-9951**

LE DEVOIR

POLITIQUE

Les élections partielles de lundi

Les stratèges fédéraux surveillent la performance de la droite

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

Les résultats des partielles de lundi prochain auront une incidence sur la date des prochaines élections générales.

Les stratèges libéraux sont aux aguets. Quelle sera la performance de la droite? Il suffirait d'une remontée significative des conservateurs de Jean Charest ou encore une nouvelle percée des réformistes de Preston Manning pour que le premier ministre Jean Chrétien envisage sérieusement la tenue d'élections générales anticipées, a confié au *Devoir* un conseiller politique du gouvernement.

Pour l'instant, les choses n'en sont pas là. Les sondages commandés par le PLC tendent à démontrer que les

candidats du Parti conservateur dans les comtés de Papineau-Saint-Michel, Saint-Laurent-Cartierville et Lac-Saint-Jean ne parviendront pas à s'élever au rang du peloton de tête. Nicole Roy-Arcelin, Garabet Toubi et Philippe Harris obtiendraient en moyenne un maigre 5 % des intentions de vote, ce qui est bien en deçà des 13 % des suffrages que leur parti avait recueillis aux générales de 1993.

C'est davantage le Reform Party qui inquiète les libéraux. Au Québec, les candidats réformistes ne font que de la figuration, une façon de se positionner en vue des prochaines élections générales. Mais dans le comté ontarien d'Etoibicoke-Nord, le Reform Party devance les conservateurs et voilà qu'il menace d'enlever au Parti libéral l'un des deux comtés

en jeu à Terre-Neuve. Aux élections de 1993, en Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick, le Reform Party s'était classé bon troisième derrière le Parti conservateur. Les libéraux craignent qu'une percée terre-neuvienne devienne contagieuse et se propage à toute la région atlantique.

Au Québec, seule la partielle de Papineau-Saint-Michel offre un soupçon de suspense. Le constitutionnaliste Daniel Turp, bon communicateur, y a fait une campagne respectable et il peut compter sur une organisation relativement efficace. Il a même eu droit à la contribution de ministres péquistes. De son côté, le PLC y a déployé une impressionnante armada. Les Paul Martin, Lucienne Robillard et Sheila Coppins y ont effectué plusieurs visites, sans compter les ve-

dettes du Parti libéral du Québec.

L'espoir de victoire de Daniel Turp repose sur l'hypothèse de la fragmentation du vote fédéraliste. Mais si l'on en croit les sondages du PLC, les performances respectives des candidats du Parti conservateur, du NPD et du Reform Party ne sont pas à la hauteur de leurs prétentions. On assisterait plutôt à une répétition du phénomène de polarisation. Au Bloc, on refuse de jeter la serviette et on dit même avoir en main un sondage qui place Pierre Pettigrew et Daniel Turp à égalité.

Cependant, le visage politique de cette circonscription comporte sa part de facteurs aux effets encore imprévisibles. La majorité de 4920 voix qu'avait recueillie André Ouellet en 1993 n'a rien d'insurmontable; c'était

à la faveur d'une participation de 70 % de l'électorat. Cette fois-ci, la participation ne dépassera pas 50 %, de l'avis même de l'organisateur libéral Jacques Lamoureux. On peut donc en conclure que si Pierre Pettigrew est élu, la majorité libérale sera sensiblement réduite.

L'électorat de Papineau-Saint-Michel est formé à 60 % de francophones et à 40 % de Québécois issus des communautés ethnoculturelles. Acquis au Parti libéral, les 17 % d'Italo-Québécois ont reçu un avis leur suggérant de ne pas se déplacer et de voter plutôt par le retour du courrier. Impossible de savoir si ce sont les bloquistes ou les conservateurs qui sont les auteurs de cette supercherie.

Mais cette circonscription compte également 12 % de néo-Québécois

d'origine haïtienne, qui font l'objet d'une frénétique cabale. Le NPD y présente Raymond Laurent, un représentant de la communauté noire, et la candidate du Parti conservateur, Nicole Roy-Arcelin, se targue d'avoir épousé un Québécois d'origine haïtienne.

Néanmoins c'est probablement le candidat du Parti libéral qui détient le plus convaincant des arguments. Ministre responsable de l'ACDI et de l'aide à Haïti, qui a déjà reçu 40 millions de dollars du Canada, Pierre Pettigrew promet que sa générosité n'aura de cesse. Et pour s'assurer que les membres de cette communauté comprendront bien le message, il a convoqué le président d'Haïti, René Préval, qui fera campagne dans le comté à ses côtés.

De jeunes péquistes songent à un fonds de solidarité voué aux jeunes

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

Pour combattre le chômage qui mutile leur génération plus que toute autre, les jeunes péquistes préconisent la création d'un fonds de solidarité «option-jeunesse».

Inspiré du modèle conçu par la Fédération des travailleurs du Québec, ce nouvel instrument de solidarité financière aurait pour objectif de stimuler l'entrepreneuriat chez les jeunes et de fournir de l'emploi aux moins de 30 ans.

L'idée est mise de l'avant par l'équipe de Frédéric Dubé, qui aspire à la direction du Comité national des jeunes péquistes, dont le congrès annuel se tiendra du 29 au 31 mars à Rimouski.

Essentiellement, ce nouveau fonds de solidarité se financerait à même les contributions des jeunes travailleurs mais solliciterait également l'adhésion de tous les Québécois désireux de convertir leurs épargnes en capital de risque. «Il s'agit de donner un rendement plus élevé à ceux qui osent investir leur avoir auprès des jeunes, de sorte qu'ils puissent prendre leur place au soleil», a expliqué au *Devoir* M. Dubé, dont l'équipe a consulté des dirigeants du

Fonds de solidarité de la FTQ et a eu des entretiens exploratoires avec des ministres du gouvernement Bouchard.

A ce chapitre de l'emploi, le document de réflexion préparé par l'équipe Dubé presse le gouvernement d'imposer une nouvelle définition du partage du travail. «La situation de l'emploi est claire: trop de gens travaillent trop et trop de gens ne travaillent pas assez. Il faudra accepter que ceux qui travaillent 40 heures par semaine et accumulent des heures supplémentaires partagent leur tâche avec les sans-emploi, surtout avec les jeunes.»

Intitulé *Les Idées qui nous sont chères*, le document de l'équipe Dubé, dont *Le Devoir* a obtenu copie, est résolument souverainiste, contient un plaidoyer en faveur d'une décentralisation radicale des services publics vers les régions et pose des conditions préalables à la mise en œuvre de la réforme du système d'éducation:

■ la souveraineté étant pour nous un objectif fondamental et une urgence, nous ne souhaitons pas mettre le projet souverainiste en veilleuse, en attente ou sous le bois-

seau. Nous devons plutôt nous préparer dès maintenant au prochain référendum. Les votes dont nous aurons besoin la prochaine fois pour gagner notre pays sont les

«La situation de l'emploi est claire: trop de gens travaillent trop et trop de gens ne travaillent pas assez»

votes les plus difficiles à obtenir. Il ne faut pas compter seulement sur quelques semaines de campagne pour aller les chercher;

■ les jeunes quittent les régions vers les grands centres. Les taux de chômage sont terriblement élevés. Les services publics sont souvent mal adaptés aux besoins de la population. On constate de plus en plus clairement que les solutions à ces problèmes régionaux passent par les habitants de chacune des régions. Les pouvoirs publics dans de nombreux secteurs (16) devraient être confiés à des instances régionales;

■ parmi les autres grands coups de barre qu'opère le Québec depuis quelque temps, celui de l'assainissement des finances publiques ne devra pas toucher la qualité de notre système d'éducation. Une éducation solide et bien financée est notre meilleure garantie pour la préservation et le rayonnement de notre langue et de notre culture. Il se-

rait aussi particulièrement injuste que ceux qui sont aujourd'hui aux études fassent les frais de la gestion laxiste de nos gouvernements antérieurs;

■ la plupart des pays occidentaux ont des traditions de mécénat bien plus développées qu'ici. Il faudra qu'avec les années, nous arrivions à développer une tradition semblable. Au Québec, comme ailleurs, nous devons apprendre à supporter les institutions qui ont constitué notre tremplin dans la vie professionnelle. A défaut d'une aide volontaire, il faudra songer à obliger cette participation.

Candidat à la présidence du Comité des jeunes du PQ, âgé de 24 ans, Frédéric Dubé pratique le droit en Estrie et est président de l'association péquiste du comté de Sherbrooke. Son équipe est par ailleurs formée de Richard Ouellet, Catherine Laberge, Stéphane Jolicœur, Yanick Labrecque, Sylvain Gendron, Jean Hertel Lemieux et Sandy Boutin.

Sous la présidence de Dominique Lebel, l'autre équipe qui sollicite la direction du Comité national des jeunes est composée de Martin Carpentier, Martin Amyot, Vincent Harrison, Thierry Larrivée, Martin St-Louis, Brigitte Gemme, Carolyne Hébert et Sylvain Lanoix.



100 musiciens, 34 violons, 12 altos, 11 violoncelles, 8 contrebasses, 3 flûtes, 1 piccolo, 3 hautbois, 1 cor anglais, 3 clarinettes, 1 clarinette-basse, 3 bassons, 1 contrebasson, 5 cors, 4 trompettes, 3 trombones, 1 tuba, 4 percussions, 1 harpe, 1 piano

groupe en ville mais à la Place des Arts... Réservez tôt !

OSM
ORCHESTRE
SYMPHONIQUE
DE MONTRÉAL
CHARLES DUTOIT

Mon orchestre

LE DEVOIR

LE MONDE

Élections dans l'ombre des menaces militaires chinoises

Les Taïwanais ont rendez-vous avec la démocratie

Lee Teng-hui, bête noire de Pékin, devrait l'emporter

Des millions de Taïwanais s'apprêtent à élire aujourd'hui pour la première fois de leur histoire un président au suffrage universel, un scrutin qui a lieu alors que la Chine poursuit dans le nord du détroit de Taïwan des manœuvres militaires très réduites en raison du mauvais temps. Dans une ambiance fiévreuse, les 14 millions d'électeurs taïwanais ont assisté hier aux dernières réunions électorales, notamment celles de l'actuel président, candidat à sa propre succession, Lee Teng-hui.

Taipei (AFP) — Dans l'ombre des menaces militaires de Pékin, les habitants de Taïwan s'apprêtent à élire aujourd'hui leur président, le favori étant le président-candidat Lee Teng-hui, mais beaucoup hésitent encore, inquiets des répercussions du scrutin sur les relations avec l'immense Chine voisine.

Lee Teng-hui, bête noire de Pékin qui y voit un artisan de la dérive de l'île vers l'indépendance, s'efforce dans ses derniers meetings électoraux de rassurer la population sur le fait qu'avec lui aux affaires, Taïwan saura résister aux pressions chinoises.

«La démocratie pourra triompher contre les fusils. Nous devons faire des élections de demain un succès», martèle le chef

du Kuomintang, le parti au pouvoir à Taïwan depuis 1949, date de l'arrivée dans l'île du général Chiang Kai-shek et de ses fidèles après la victoire des communistes à Pékin.

Depuis cette date, Taïwan et le continent chinois sont restés *de facto* séparés par l'antagonisme virulent entre les nationalistes de Taipei et les communistes de Pékin.

Les deux n'ont pas cessé de proclamer leur volonté de réunifier la Chine, mais les premiers veulent la disparition préalable du communisme, tandis que les deuxièmes considèrent Taïwan comme une province renégate.

Loin de s'estomper avec l'ouverture progressive de la Chine après la mort de Mao Tsé-toung en 1976, le gouffre séparant les deux frères ennemis s'est élargi du fait de la démocratisation en marche à Taïwan que symbolise cette première élection présidentielle au suffrage universel dans l'histoire du monde chinois.

Parallèlement à ce processus, les sentiments pro-indépendance ont marqué des points dans l'île au point qu'une majorité écrasante des habitants ne veulent pas d'une réunification avec le continent, en tous cas pas avant une échéance lointaine et incertaine, lorsque la Chine sera elle-même devenue prospère et démocratique.

**Le gouffre
séparant les deux
frères ennemis
s'est élargi du fait
de la
démocratisation
en marche
à Taïwan**

Quelque 19 des 21 millions d'habitants sont des Taïwanais de souche. Leurs ancêtres se sont établis dans l'île il y a plusieurs siècles. Pour ces gens qui ont en outre connu 50 ans de colonisation japonaise jusqu'en 1945, l'identification à la Chine est fragile, parfois inexistante.

Cet électoral est globalement celui du président Lee ainsi que de son concurrent Peng Ming-min, 72 ans, chef du Parti démocratique-progressiste (PDP), un militant déclaré de l'indépendance pure et simple de l'île.

Pour les deux millions de personnes arrivées avec le général Tchiang Kai-shek en 1949 et dont les racines sont encore sur le continent, la réunification demeure en revanche souvent un but important.

Ces derniers voteront en masse pour le candidat indépendant Lin Yang-kang, 68 ans, soutenu par le Nouveau Parti, une formation qui réunit des élus transfuges du Kuomintang qu'ils ont quitté en 1993 du fait de leur désaccord avec Lee Teng-hui sur sa politique visant à donner à Taïwan une plus grande légitimité internationale au risque de déclencher les foudres de Pékin.

Un quatrième candidat, Chen Li-an, 58 ans, a peu de chances de réaliser un score significatif. Bouddhiste et indépendant, il propose de lutter contre la corruption pour un monde plus juste et pacifique.

Les derniers sondages créditent Lee Teng-hui d'autour de 50 % des voix. Il lui suffirait d'une majorité relative pour être élu.

Des surprises ne sont pas à exclure samedi, car 42,9 % des 14,3 millions d'électeurs n'avaient pas encore décidé pour qui ils allaient voter le 4 mars, dernier jour où les sondages étaient autorisés.

La démocratie est jeune à Taïwan puisque les premiers scrutins au suffrage universel pour les municipales dans les grandes villes et pour choisir le gouverneur de l'île n'ont eu lieu qu'en 1994.

Les tirs de missiles et les manœuvres aéro-navales chinoises entamées le 8 mars au large des côtes de Taïwan n'ont pas suscité de panique dans l'île. La bourse et le dollar de Taïwan qui étaient malmenés depuis les premiers exercices militaires chinois dans le détroit en août l'an dernier ont même repris des couleurs.

Mais en dépit des discours rassurants de Lee Teng-hui, l'inquiétude est omniprésente dans les discussions entendues dans les restaurants et autres lieux publics, beaucoup d'habitants craignant que la tension ne perdure avec Pékin dans les prochains mois.

Les forces militaires de Taïwan ont été mises en alerte rouge hier tandis que deux porte-avions américains, le *USS Independence* et le *USS Nimitz* et leurs navires d'escorte, seront près du détroit samedi, Washington ayant mis en garde Pékin contre tout aventurisme militaire.

Une affirmation tranquille

FRANCIS DERON
LE MONDE

Et si la Chine finissait par attaquer? La question ne laisse certes pas indifférents ces trois étudiants à lunettes, ordinateur portable en bandoulière, quêtant leur bonheur dans une grande surface consacrée à la micro-informatique. «Qu'elle attaque, elle trouvera à qui parler.» Le ton est calme, réfléchi. «Ce n'est pas parce que nous sommes Chinois que nous devons coller au modèle ancien des Chinois. Pékin devra s'y faire: Taïwan existe», renchérit un autre. Taïwanais de souche, ils voteront pour Lee Teng-hui. Pourquoi pas indépendantiste? «Il y a des limites à respecter pour éviter l'affrontement, si c'est encore possible.»

Les gesticulations chinoises n'ont pas affolé les esprits, ni détourné les attentions du simple fait qu'une population doit, aujourd'hui, tranquillement s'affirmer, de manière *a priori* irréversible. C'est là ce que dit le paysage de la rue, d'une placidité étonnante.

Des embouteillages monstres aux commerces fébriles, de la routine désormais enracinée des manifestations devant les ministères aux services publics défectueux: tout traduit une normalité confiante, peut-être trop confiante.

Pour autant, le folklore électoral n'est pas absent. Les avenues de Taipei sont parcourues de cortèges de taxis recrutés par les partis, hérissés de fanions aux couleurs des candidats. L'opposition accuse le président d'avoir dépensé dix fois plus que les trois autres candidats pour sa campagne, grâce aux fonds du pouvoir.

Cela bouleverse peu la marchande de quatre-saisons. «Forcément! Il a le pouvoir! Je voterai quand même pour lui. Sans lui, personne ne parlerait de nous, et les communistes

chinois avaleraient Taïwan.» «Hong-Kong», «communistes chinois». On ne sait laquelle des deux expressions est la plus désapprobatrice; mais leur combinaison traduit un sentiment d'extranéité.

Autrefois, on disait, et pas seulement dans la propagande nationaliste, «bandits communistes», pour désigner le pouvoir d'en face. L'expression, dit-on, refait surface. L'ambiguïté, d'abord voulue par le gouvernement, du rapprochement, dans les années 80, entre populations des deux rives du détroit, semble s'être évanouie. La notion de «compatriote», lestée d'intentions de reconquête dans le lexique de Pékin, passe de plus en plus mal ici. D'autant que, pour plus de 80 % de la population, la notion d'Etat est assimilée à celle d'occupation par une force extérieure.

À Taipei, le palais présidentiel est de style colonial japonais. Non loin de la capitale, à l'embouchure de la Tamis, l'embellématique fort Santo Domingo, construit en 1629 par les Espagnols qui ensuite cédèrent l'île aux Hollandais, ne fut que pendant vingt-deux ans, à partir de 1661, entre des mains chinoises, encore étaient-elles celles d'un continental, le demi-héros local fut Koxinga, ou Cheng Cheng-kung, chef d'une résistance à l'invasion mandchoue. L'île tomba sous la coupe des Mandchous en 1683.

L'occupation japonaise

Le syncrétisme culturel, qui est à l'origine du problème stratégique que pose aujourd'hui Taïwan, ne se borne pas à ce lointain passé. Le bilan de l'occupation japonaise, qui fut sanglante sur le continent, est plus mitigé ici en quoi l'île est une exception en Extrême-Orient. Une éphémère république autonome exista quand la Chine mandchoue perdit sa guerre, en 1895, contre le Japon. Elle fut écrasée par l'em-

pire nippon. Mais, ensuite, une symbiose relative se forma, dont les traces sont omniprésentes dans les rues de Taipei. L'empreinte japonaise ne se limite pas aux innombrables établissements de poisson cru: elle se décèle dans quantité de signes architecturaux, à une certaine peinture, au goût prononcé pour la sobriété des lignes quand ce n'est pas l'exubérance du Fujian chinois, en face, qui l'emporte.

Aujourd'hui, le facteur dominant est une américanisation puissante mais pas sans rivale. Si la plupart des jeunes rêvent d'études aux Etats-Unis que beaucoup réussissent à suivre, l'Europe nest pas absente. Restaurants ou cafés de style européen, mais aussi expositions d'art prestigieuses, forment un environnement culturel bien plus riche que l'image prêtée à l'île en Occident.

A cela s'ajoute que le régime de Tchiang Kai-shek ne se comporta guère autrement qu'un occupant étranger quand, avant de s'installer ici pour cause de défaite, il se livra au massacre du 28 février 1947, pour mater une nouvelle rébellion à caractère autonomiste.

C'est de tout cela qu'il s'agit aussi dans l'élection d'aujourd'hui. Aux Taïwanais de souche, et à une frange de la population qui ne se reconnaît plus dans le discours de la réunification sous obédience chinoise, il apparaît que l'heure est venue de se prendre en charge, d'autant que l'Etat n'est pas souvent perçu comme une *success story*. En témoignent par exemple la vision d'amas de sacs d'ordures au coin des rues, faute de voirie, dans une ville où le terrain est aussi cher qu'à Tokyo. «Rendez-vous compte! Quatre cents ans d'occupation étrangère et c'est toujours la paille! Où est l'administration?», s'indigne un Taïwanais au terme d'une de ces interminables soirées passées, dans le quartier des universités, à refaire le monde dans un café.

Taiwan, l'île rivale de la Chine	
POPULATION	INDUSTRIES
21 millions d'habitants Nombre d'électeurs: 12 millions	ordinateurs (3e exportateur mondial), textiles, pétrole
SUPERFICIE	INSTITUTIONS
36 000 km ²	régime présidentiel
RELIGION	ARMÉES
Bouddhistes 45 % Taoïstes 30 % Autres 23 %	Terre 240 000 hommes Air 68 000 Mer 68 000
PIB	INFLATION
11 630 dollars par habitant (1995)	3,68% (1995)
CHOMAGE	COMMERCE
1,54 %	Export. 112 milliards de \$ Import. 103 milliards de \$

AFP Infographie

Taiwan, avec ses 21 millions d'habitants, a un produit intérieur brut qui atteint la moitié du PIB de la Chine continentale.

Pour la première fois

Bosniaques musulmans accusés de crimes de guerre

La Haye (AFP) — Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPI) a pour la première fois hier accusé des Bosniaques musulmans de crimes de guerre contre des victimes serbes bosniaques.

Le TPI a publié l'acte d'accusation contre trois Bosniaques musulmans et un Croate de Bosnie, présumés responsables de crimes commis en 1992 dans le camp de Celebici, à Kojinic (Bosnie centrale).

Il s'agit de Zejnil Delalic (48 ans), Zdravko Pavo Mucic (41 ans), Hazim Delic (31 ans), qui ont commandé ce camp à différentes périodes de 1992, et d'Esad «Zenga» Landzo (23 ans), gardien dans ce camp au cours de la deuxième moitié de 1992.

M. Delalic est l'homme arrêté lundi à Munich par les autorités allemandes et M. Mucic celui appréhendé le même jour à Vienne. Les deux autres accusés n'ont pas encore été arrêtés, selon le porte-parole du Tribunal, Christian Chartier.

Selon les autorités judiciaires autrichiennes, M. Mucic serait croate. M. Chartier n'a toutefois pas voulu confirmer cette information, rappelant que le TPI ne faisait pas de distinction entre les personnes poursuivies sur la

base de leur appartenance ethnique.

Néanmoins, le porte-parole a souligné au cours d'une conférence de presse que l'acte d'accusation contre ces hommes témoignait «de la politique impartiale» menée par le procureur du Tribunal Richard Goldstone (Afrique du Sud).

Le reproche de partialité avait plusieurs fois été adressé au procureur, qui, depuis novembre 1994, avait poursuivi 53 personnes, dont la grande majorité étaient des Serbes (46 Serbes contre sept croates).

MM. Delalic, Mucic et Delic sont poursuivis pour leur responsabilité présumée dans le meurtre d'au moins 14 détenus, dans plusieurs actes de torture, dont deux viols sur les femmes détenues dans le camp, ainsi que dans des passages à tabac et des traitements inhumains.

L'acte d'accusation souligne que ces trois hommes occupaient «des positions de supérieurs hiérarchiques par rapport à tous les gardes du camp, ainsi qu'aux autres personnes autorisées à entrer dans le camp et à maltraiter les détenus» et qu'ils ont «négligé» d'empêcher que ces actes soient commis» ou d'en punir les auteurs.

Anglais langue seconde
Programmes d'immersion - Été 1996
Pour garçons et filles de 14 à 17 ans et pour adultes de tout âge...

Programme pour jeunes
Sessions de trois semaines
23 juin au 13 juillet
14 juillet au 3 août

Programme pour adultes
Sessions de six jours
28 au 31 mai
30 juin au 5 juillet
7 au 12 juillet
14 au 19 juillet

• Beau campus au cœur de l'Estrie
• Programme établi depuis 17 ans
• Cours et activités en anglais
• Résidences modernes
• Sessions axées sur le développement de la communication orale

Champlain Regional College
Lennoxville (Qc) J1M 2A1
Tél: (819) 564-3684
Télécopieur: (819) 564-5171

FORMATION INTERCULTURELLE

Programmes de diplôme et de maîtrise

À l'intention des personnes préoccupées par :

- Les défis du pluralisme ethnoculturel dans les institutions des sociétés démocratiques
- L'enseignement religieux dans une école laïque et pluriethnique
- L'apprentissage en coopération dans la classe hétérogène
- La question autochtone au Québec

Formation à distance à temps complet ou à temps partiel

Groupes de formation dans le milieu de travail

Rencontres mensuelles à Longueuil, Québec ou Sherbrooke

Sessions intensives d'été à l'Université de Sherbrooke :
du 1^{er} au 5 juillet 1996 + Immigration et intégration
du 12 au 16 août 1996 + Question autochtone

SÉANCES D'INFORMATION :
Longueuil : le 17 avril à 19 h
Québec : le 24 avril à 19 h

RENSEIGNEMENTS :
Téléphone : (514) 670-4090 (Longueuil)
(819) 821-7600 (Sherbrooke)
(418) 524-7784 (Québec)
Télécopieur : (514) 670-9016 ou (819) 821-7677

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

CLINIQUE D'ÉLECTROLYSE
FRANCE RIOUX

GHANTAL BIGUÉ, Inf., Bsc., E.L.A.
DENISE FOREST, Esth., E.L.A.
FRANCE RIOUX, HDL., Bsc., E.L.A.

MEMBRES DE L'ASSOCIATION DES
ÉLECTROLYSTES DU QUÉBEC

LUNDI AU VENDREDI — 7:30 À 19:30
CONSULTATION GRATUITE
ÉPILATION À LA CIRE

1255, RUE UNIVERSITY
BUREAU 1020, MONTRÉAL
[514] 397.4060

ma marie allaire
PRÊTA-PORTER

LE PRINTEMPS EST ENFIN ARRIVÉ!

Venez découvrir notre nouvelle collection printemps/été

1588, rue Fleury Est, Montréal (514) 381-1808

Une bonne nouvelle pour les mordus de concours! Votre grand Jeu-Concours «Mille-Mots» proposé par Héritage Jeunesse reprend dès aujourd'hui! Soyez nombreux à y participer tous les deux samedis! Nous souhaitons vous informer que le personnage «Mille-Feuilles» a été rebaptisé «Mille-Mots» afin d'éviter toute confusion avec une collection éditée par Modulo Éditeur.

• LE MONDE •

EN BREF

MASSACRE AU KWAZULU-NATAL

Durban (AFP) — Au moins 11 personnes, dont sept femmes et enfants, ont été tuées jeudi soir dans un massacre perpétré dans la cité noire de Junction, à Donnybrook, dans la province sud-africaine du KwaZulu-Natal, a annoncé la police hier. Un groupe d'hommes armés a attaqué plusieurs maisons de cette cité noire avant de prendre la fuite, a indiqué la police citée par l'agence sud-africaine SABA. La police qui s'est rendue sur place a trouvé des cartouches de fusils d'assaut AK-47. La province du KwaZulu-Natal, la plus peuplée d'Afrique du Sud, est déchirée par les violences qui opposent des bandes rivales affiliées au Congrès national africain (ANC, au pouvoir) et au parti zoulou Inkatha (IFP, majoritaire locale).

L'INLA JUSQU'AU BOUT

Belfast (AFP) — L'Armée nationale de libération irlandaise (INLA), une dissidence de l'IRA, qui n'avait pas décrié de cessez-le-feu en 1975 mais en observait un *de facto*, a annoncé hier dans un communiqué à Belfast la reprise des «actions militaires offensives». L'INLA, issue d'une dissidence marxiste de l'IRA en 1975, est beaucoup moins importante et structurée que l'IRA. Très active à la fin des années 70 (elle assassina un député en 1979), elle a signé relativement peu d'attentats dans les dernières années précédant le cessez-le-feu de l'IRA (1994).

ALBRIGHT VISITE UN CHARNIER

Donja Pilica (AFP) — L'ambassadeur américain aux Nations unies, Madeleine Albright, a visité hier le site d'un charnier récemment découvert dans le nord de la Bosnie et a assuré qu'il fallait que tout soit fait pour que les responsables soient envoyés devant la justice. L'ambassadeur est arrivé par hélicoptère près d'une ancienne ferme collective sur une colline dominant la vallée de la rivière Drina, à quelque 90 km au nord-est de Tuzla. Ses accompagnateurs lui ont montré les restes d'un corps décomposé, des fragments d'os et des lambeaux de vêtements, sortis de la terre remuée.

ÉLECTIONS EN COLOMBIE?

Bogotá (Reuters) — Le président colombien Ernesto Samper devrait proposer la tenue d'élections présidentielle et législatives anticipées pour tenter de sortir le pays de l'une de ses plus graves crises politiques. Une porte-parole de la présidence a annoncé à Reuters que le chef d'Etat devrait dévoiler sa proposition lors d'une cérémonie officielle prévue en fin de soirée. «Samper en profitera pour évoquer les moyens de sortir de la crise politique», a-t-elle dit.

LA GALERIE LINDA VERGE

GUY LABBÉ
HUILES
HUGUES SOUCY
SCULPTURES

Vernissage le 24 mars
jusqu'au 12 avril

1049, AV. DES ÉRABLES
QUÉBEC (QUÉBEC)
G1R 2N1
(418) 525-8393

Le Centre McGill d'études sur le vieillissement vous invite à une

CONFÉRENCE PUBLIQUE
le dimanche 24 mars 1996

intitulée
«Grandeur & misère de nos solitudes»

Conférencière
Madame Madeleine Préclaire,
présidente de la Fondation culturelle Jean de Brébeuf

HÔTEL DELTA MONTRÉAL
450, rue Sherbrooke ouest
(Métro McGill College)
de 14h00 à 16h00

Entrée libre
(café et thé seront servis)

Commandité par
Merck Frosst Canada Inc.
et Hôtel Delta Montréal

Téléphonez à Lyne Jean,
administratrice du Centre (interim) au
(514) 766-2010

Maladie de la vache folle en Grande-Bretagne

Éliminez tous les animaux malades

La recommandation d'experts scientifiques sera examinée lundi à Bruxelles

Bruxelles (AFP) — Des experts ont recommandé hier à Bruxelles l'élimination de tous les animaux susceptibles d'avoir été contaminés par la maladie de la vache folle, alors que la viande bovine britannique faisait l'objet d'un véritable blocus international.

La recommandation émise par un groupe d'experts scientifiques indépendants sera transmise lundi au comité vétérinaire permanent de l'Union européenne, qui donnera son avis à la Commission européenne afin qu'elle prenne des mesures contre la maladie.

De nombreux pays, dont la plupart des membres de l'Union européenne, ont déjà pris des mesures contre la viande bovine britannique après les révélations sur les liens supposés entre la maladie de la vache folle et une forme de dégénérescence cérébrale humaine. La Suisse, deuxième pays le plus touché par cette maladie animale, était également montrée du doigt.

Parmi les pays de l'Union européenne, l'Italie, l'Allemagne, l'Autriche, l'Espagne, la Grèce, la Finlande et le Luxembourg ont annoncé vendredi qu'ils suspendaient les importations de boeuf britannique. Jeudi, la France, la Belgique, les Pays-Bas, la Suède et le Portugal avaient été les premiers des 15 membres de l'UE à prendre une telle décision.

A eux trois, la France, l'Italie et les Pays-Bas étaient jusqu'alors les prin-

cipaux acheteurs de boeuf britannique, enlevant plus de la moitié des exportations.

La Commission européenne a estimé légale vendredi la suspension à titre conservatoire et provisoire des achats de boeuf britannique «pour des raisons de santé».

Elle avait jugé la veille que de telles dispositions étaient illégales en vertu de la libre circulation dans le marché unique.

L'interdiction prononcée en Allemagne vise également les importations de boeuf provenant de Suisse. Les Pays-Bas ont, eux, appelé les professionnels à ne pas distribuer la viande bovine suisse. Ces deux pays importent seulement de petites quantités de boeuf suisse, utilisé notamment pour fabriquer la viande séchée des Grisons.

La Suisse, qui refusait quant à elle de suivre le mouvement contre la viande bovine britannique, a finalement effectué une volte-face hier en suspendant à son tour ses importations.

Singapour, la Nouvelle-Zélande, le Qatar, l'Égypte, Chypre et l'Afrique du Sud ont aussi décrété vendredi un blocus contre la viande bovine britannique. Aux États-Unis, où les importations de boeuf britannique en quarantiers sont suspendues depuis 1989, des responsables de la Santé se sont réunis pour discuter des informations en provenance de Grande-Bretagne. Londres avait annoncé mercredi

que des experts avaient relevé des similitudes entre l'encéphalite spongiforme bovine (ESB ou maladie de la vache folle) et la dégénérescence du cerveau humain provoquée par la maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ). L'ESB a provoqué dans le cheptel britannique depuis 1986 près de 150 000 cas de «vaches folles».

Des preuves dès 1990

La commission d'experts réunis hier à Bruxelles a souligné que les données fournies par les scientifiques britanniques «n'apportent pas pour l'instant de preuve que l'ESB peut être transmise à l'homme». Mais la commission, «ayant toujours envisagé la possibilité d'une transmission de l'ESB à l'homme, a reconnu la nécessité de réviser les mesures» en vigueur au sein de l'UE, a-t-il ajouté.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a jugé «probable» que l'ESB ait été transmise à l'homme en Grande-Bretagne.

Au Royaume Uni, une association de consommateurs a recommandé aux Britanniques de ne plus consommer de viande bovine ou de produits dérivés.

Un scientifique a accusé le gouvernement de Londres d'avoir eu dès 1990 des preuves établissant la possibilité d'un lien entre l'ESB et la maladie de Creutzfeldt-Jakob. Le Dr Harsh Narang, qui travaillait jusqu'en 1994 au Laboratoire de santé publique de Grande-Bretagne, avait été



PHOTO AP

Le gouvernement britannique, qui fait face à une avalanche de critiques sur la manière dont il a géré ce dossier depuis plusieurs années, doit également se préoccuper de l'avenir des éleveurs, qui redoutent la destruction de tout leur cheptel de 11,8 millions de bêtes.

renvoyé après avoir mis au point un test de dépistage de l'ESB dans le bétail. Le ministère de la Santé, interrogé, n'a pu commenter les affirmations du scientifique.

Le gouvernement britannique, qui fait face à une avalanche de critiques sur la manière dont il a géré ce dossier depuis plusieurs années, doit également se préoccuper de l'avenir

des éleveurs, qui redoutent la destruction de tout leur cheptel de 11,8 millions de bêtes.

Selon des responsables de la Commission européenne, la chute brutale de la consommation de viande de boeuf provoquée par la psychose due à la maladie de la vache folle pourrait coûter au moins un milliard de dollars à l'UE et sans doute davantage.

Conflit tchétchène

Les Russes étendent leur offensive

Gekhi (AFP) — Les forces russes ont continué hier à étendre leur offensive dans le sud-ouest de la Tchétchénie, bloquant au moins trois nouveaux villages dont ils ne laissent sortir que les femmes et les enfants, selon des informations concordantes.

Des femmes arrivées hier à Gekhi (30 km au sud-ouest de Grozny) du village de Rochni-Tchou, une dizaine de kilomètres plus au sud, ont raconté à l'AFP que les troupes fédérales avaient jeudi donné deux heures aux femmes et aux enfants pour quitter le village avant d'en bloquer les accès.

Selon elles, plus de 2000 femmes et enfants ont quitté Rochni-Tchou à

piéd, et environ 1500 hommes, tous des civils selon elles, sont maintenant bloqués dans le village encerclé par les forces russes. Des femmes arrivées vendredi à Atchkhof-Martane faisaient état d'une tactique similaire hier pour le village de Chalaji, un village situé à environ 5 kilomètres de Rochni-Tchou, souvent utilisé comme base arrière par les indépendantistes de Orekhovo et Stari Atchkhof. Selon l'agence Interfax, le village de Goussko, au sud-est d'Atchkhof-Martane, était également encerclé. Les bombardements d'artillerie et d'aviation ont également repris vendredi après-midi sur le village de Samachki, où plusieurs milliers de civils

sont bloqués depuis plus d'une semaine, selon l'agence Interfax. Les troupes russes sont entrées dans certains quartiers de cette localité proche de la frontière ingouche, officiellement pour la «nettoyage» des combattants tchétchènes. Depuis près d'un mois, les troupes russes ont entrepris dans le sud et le sud-est de la petite république caucasienne une offensive sans précédent depuis le cessez-le-feu brièvement observé en juillet 1995. Les forces russes s'attaquent aux villages les uns après les autres, qu'il s'agisse véritablement de bases indépendantistes ou de localités où ne se trouvaient que peu ou pas de combattants tchétchènes.

Confusion et tension au Bénin

Cotonou (Reuters) — Une vive tension régnait hier au Bénin, cinq jours après l'élection présidentielle, dont le résultat n'a toujours pas été proclamé.

Un inconnu a tiré sur la maison d'un des membres du Conseil constitutionnel chargé de valider l'élection présidentielle, que les deux candidats présents au deuxième tour affirment avoir remportée. Les partisans du président sortant, Nicéphore Soglo, et ceux de l'ancien chef d'Etat Mathieu Kérékou clamant tous deux victoire. Les proches du président Soglo, donné selon des résultats officiels comme battu, accusent leurs opposants de fraude.

En l'absence tout résultat officiel, la population béninoise donne des signes de plus en plus forts de nervosité. Se-

lon la garde nocturne, un inconnu circulant à bord d'une voiture a tiré à plusieurs reprises sur le domicile du juge Maurice Ahanhanzo. Il n'y a pas eu de blessé. Les journalistes ont relevé au moins cinq impacts de balles, dont un dans la chambre à coucher où la femme du magistrat dormait.

Au moment de l'incident le juge se trouvait à la Cour constitutionnelle où il a passé la nuit à faire le décompte des suffrages. Le président Nicéphore Soglo a, pour sa part, limogé le ministre de la Défense, son beau-frère Dédéré Vieyra, et s'est attribué la responsabilité de ce portefeuille. Il a également remercié son chef d'état-major personnel, le général Basile Dadele, a annoncé le gouvernement dans un communiqué lu à la radio nationale.

COLORE UOMO

VENTE DE FIN DE SAISON

- Vestons
- Pantalons
- Complots italiens

50% À 70% DE RABAIS

277, av. Laurier O.
5107, av. du Parc
277-7558

383, St-Jacques O.
Centre de Commerce Mondial
281-7999

À qui appartient Jérusalem ?

Conférence de
ALBERT AGHAZARIAN,
éminent historien palestinien de passage à Montréal

Le jeudi 28 mars à 19 h
Hôtel de l'Institut, Salle Léonard-Gagnon
3535, rue Saint-Denis (métro Sherbrooke)
Entrée gratuite

Cette soirée est organisée par
le Centre international de solidarité ouvrière (CISO)
de concert avec l'Aide médicale pour la Palestine (AMP)
et le Centre d'études arabes pour le développement (CÉAD)

Pour information : CISO (514) 356-8888

Les Productions de lundi matin en collaboration avec l'Office national du film du Canada présentent.

La nuit, les solitudes se partagent

Le cri de la nuit

UN FILM DE JEAN BEAUDRY

PIERRE CURZI FÉLIX-ANTOINE LEROUX LOUISE RICHER

MAINTENANT À L'AFFICHE! **PARISIEN 866-3856 480 Ste-Catherine O.** **CENTRE LAVAL 688-7776 1600 Le Corbusier** **DOLBY DIGITAL**

La fin de semaine de Pâques à Ottawa!

Suites à partir de **93\$** par nuitée*

Tarifs en vigueur du jeudi 4 avril au lundi 8 avril 1996

Amenez toute la famille!

Tout prêt!

- Studios, suites d'une et de deux chambres à coucher
- Cuisines entièrement équipées
- Piscine intérieure et centre de forme physique
- Stationnement souterrain
- Enfants de 18 ans ou moins demeurent gratuitement dans la suite de leurs parents
- Service aux chambres et restaurants

Tout près!

- Revivez l'histoire canadienne en visitant les édifices du Parlement
- Régalez-vous à la cabane à sucre
- Visitez les nombreux musées nationaux
- Vivez une aventure familiale à la ferme expérimentale
- Visitez le Marché Byward

*Occupation simple ou double. Sujet à la disponibilité.

PLACE MINTO SUITE HÔTEL

Réservations:
1-800-267-3377
(613) 782-2350

À deux pas de la colline parlementaire
433 ouest avenue Laurier, Ottawa (Ontario) K1R 7Y1
(613) 232-2200

DOSSIER
SPÉCIAL

• LE DEVOIR •

AUTOMOBILE

Les nouveautés du printemps

Le Salon de Genève 1996
fut aussi plat que le marché...

Chez BMW, c'est le dernier cabriolet Z3 qui a monopolisé l'attention dans sa version musclée grâce au moteur six cylindres emprunté à la M3, qui ne sera toutefois pas en vente avant 1997.



Chez Hyundai, c'est le nouveau coupé dérivé de l'Elantra qui a fait tourner les yeux. Il remplacera à l'automne l'ancien Scoupe, et sa ligne dérive de celle des prototypes HCD-I et HCD-II présentés à diverses occasions depuis quelques années.

UNE OFFRE BLINDÉE!

229\$

par mois*

GOLF CL 1996
LOCATION 2 ANS

Le programme Protection blindée comprend :

- l'entretien gratuit (même les changements d'huile)** ;
- une garantie pare-chocs à pare-chocs** ;
- l'assistance routière 24 heures par jour** ;
- la valeur de rachat garantie.

Ça vous laisse deux ans pour jouir pleinement et en toute sérénité du plaisir de conduire votre Golf.

Système d'alarme et verrouillage central • radio AM/FM cassette • direction assistée transmission manuelle 5 vitesses • moteur 1,8 litres.

La mensualité ne s'applique qu'au modèle neuf Golf CL 2 portes 1996 à essence, groupe d'option Q.26, pour une location de 24 mois. D'autres termes sont aussi offerts. Versement initial de 1 500 \$ ou échange équivalent ainsi qu'un dépôt de 275 \$ requis au moment de la transaction. Le transport est inclus. Préparation en sus. Limite de 40 000 kilomètres. Frais de 10¢ le kilomètre additionnel. Sous réserve de l'approbation de crédit VCI. L'offre est valide pour une période limitée. Frais d'immatriculation, assurance et taxes en sus.

* Entretien gratuit pendant 2 ans ou 40 000 kilomètres. Certaines restrictions s'appliquent.

** Voir les concessionnaires participants pour tous les détails. Le modèle offert peut différer du modèle présenté. L'offre ne s'applique qu'aux particuliers pour un véhicule à usage personnel et non commercial.

LES CONCESSIONNAIRES
VOLKSWAGEN

Auto Strasse
5905, ROUTE TRANSCANADIENNE,
ST-LAURENT
748-6961

Automobiles Autohaus
1855, AV. DOLLARD, LASALLE
364-2753

Automobiles G.M.F.
3050, BOUL. ST-CHARLES, KIRKLAND
694-1378

Centre-Ville Volkswagen
324, RUE PEEL, MONTRÉAL
846-1717

Automobiles Populair
5441, RUE ST-HUBERT, MONTRÉAL
274-5471

Automobiles Rimar
5500, BOUL. MÉTROPOLITAIN E.,
ST-LÉONARD
253-8888

Automobiles Stolz
13255, RUE SHERBROOKE EST,
MONTRÉAL
642-6242

Campbell & Cameron
4050, AV. VERDUN,
VERDUN
762-9777

Nordest Volkswagen
10395, BOUL. PÉRIEUX,
MONTRÉAL
325-3422

RIVE-SUD

Antilles Automobiles
649, CHEMIN LAROCQUE,
VALLEYFIELD
371-5563

Automobiles B. Duval
400, BOUL. ROLAND-THERRIEN,
LONGUEUIL
679-0890

Automobiles F.M.
16070, RUE ST-LOUIS,
ST-HYACINTHE
773-9643

Automobiles Niquet
1905, BOUL. SIR-WILFRID-LAURIER,
RTE 116, ST-BRUNO
653-1553

Automobiles Sabric
125, RUE AIMÉ-VINCENT,
VAUDREUIL
455-7941

Chambly Automobiles
3334, BOUL. TASCHEREAU,
GREENFIELD PARK
671-7238

Châteauguay Volkswagen
20, BOUL. INDUSTRIEL,
CHÂTEAUGUAY
698-2261

Marcel Synnott Automobile
1200, RUE BOURGOGNE,
CHAMBLY
658-6645

Park Avenue Volkswagen
8805, BOUL. TASCHEREAU OUEST,
BROSSARD
656-4811

RIVE-NORD

Automobiles André Rivest
839, RUE NOTRE-DAME,
REPENTIGNY
585-1700

Automobiles E. Lauzon
1384, BOUL. LABELLE,
BLAINVILLE
430-1460

Automobiles Lafontaine
2031, BOUL. LABELLE,
ST-JÉRÔME
438-4101

Automobiles Le Passant
125, RUE PRINCIPALE,
LACHUTE
476-9966

Arbour Automobiles
700, BOUL. DES LAURENTIDES, LAVAL
343-3422

Butz Automobiles
421, BOUL. SAUVÉ, ST-EUSTACHE
627-4466

Degrandpré Automobiles
1128, RUE PIETTE, JOUETTE
756-4515

Volkswagen Mascouche
118, MONTÉE MASSON,
MASCOUCHE
474-2428

DANIEL HÉRAUD

Le Salon helvétique qui s'est tenu début mars est généralement le plus riche et le plus brillant de ce genre de manifestations. Pourtant, cette année, morosité économique oblige, il a laissé la plupart des spécialistes sur leur faim car les véritables nouveautés mondiales s'y comptaient sur les doigts d'une seule main, et même les exercices de style des ténors de la profession semblaient moins inspirés que par les années passées. On attendait 800 000 visiteurs; il n'en est venu que 655 000, ce qui prouve que la récession existe aussi en Suisse et que ses effets y sont aussi sensibles qu'ailleurs. Ce qui n'a pas empêché les constructeurs de voitures de luxe et exotiques de faire flèche de tout bois afin de préserver le côté écrin de cette manifestation.

Aston Martin a profité de l'occasion pour présenter la version cabriolet Volante de son dernier modèle DB7 dont la commercialisation va débuter ce printemps en Amérique du Nord, avec pour but avoué d'aller chercher des clients dans le giron de Ferrari.

Chez BMW, c'est le dernier cabriolet Z3 qui a monopolisé l'attention dans sa version musclée grâce au moteur six cylindres emprunté à la M3, qui ne sera toutefois pas en vente avant 1997. C'est sur le stand Opel/Vauxhall que la nouvelle génération de mini-fourgonnettes de GM a été officiellement dévoilée au public européen. Il s'agit de la Sintra, qui partage sa carrosserie avec les Chevrolet Venture, Oldsmobile Silhouette et Pontiac Trans Sport, que

l'on prévoit présenter sur le marché nord-américain au prochain Salon de New York en avril.

Chez Hyundai, c'est le nouveau coupé dérivé de l'Elantra qui a attiré l'attention. Il remplacera à l'automne l'ancien Scoupe, et sa ligne dérive de celle des prototypes HCD-I et HCD-II présentés à diverses occasions. Il sera mû par un moteur Beta de 2,0 litres affichant 138 ch et les roues arrière de la version la plus équipée recevront des freins à disque. Le seul véritable grand moment de cette exposition a sans conteste été le dévoilement du nouveau coupé Jaguar XK8 qui va remplacer, dès l'automne prochain, l'actuel XJS et qui sera rejoint d'ici là par une version cabriolet que l'on prévoit dévoiler à New York. Avec sa ligne effilée, rappelant celle du légendaire XK-E, le nouveau venu apporte une touche sportive au sein de la gamme de ce constructeur britannique, qui en manquait singulièrement ces dernières années. Le XK8 sera équipé d'un moteur V8 de 4,0 litres d'origine américaine (Ford), ce qui semble naturel puisque 60 % de la production sera destinée aux États-Unis où 70 % des XK8 vendus seront probablement des cabriolets.

Afin de secouer les amateurs d'exotisme, Lamborghini a révélé la version décapotable de son coupé Diablo, de même qu'une version sportive simplifiée et allégée de ce dernier, baptisée SV pour Sport Veloce. Avec près de 150 kg de moins et 520 ch, les frissons sont garantis, d'autant que le prix a été revu à la baisse!

Branle-bas de combat chez Saab,

qui a décidé de mettre du piment dans sa gamme 900 en installant dans le coupé un moteur 2,3 litres turbo de 250 ch. La carrosserie de cette version spéciale se pare d'appendices qui lui donnent une allure très impressionnante.

Renault a dévoilé ce qui pourrait sembler à première vue la version familiale de la Megane introduite à Francfort en septembre dernier. Toutefois, lorsqu'on y regarde de plus près, on s'aperçoit que le Scenic est un véritable monocoque très compact offrant une habitabilité et une modularité exemplaires, en plus d'une foule de petits détails pratiques inédits.

Après avoir tardivement découvert la traction, Volvo n'en finit plus de se mettre à jour puisqu'une 850 AWD intégrale fait désormais partie de la gamme européenne. Tandis qu'une boîte de transfert est intégrée à la boîte de vitesses, la puissance est acheminée aux roues arrière par l'entremise d'un tube scellé dans lequel un visco-coupleur est monté sur l'arbre de transmission. Un modèle qui pourrait connaître un beau succès dans les zones fréquemment enneigées de l'Amérique du Nord.

Genève a vu cette année la résurrection de la marque italienne Isotta Fraschini qui était l'apanage des riches Européens de l'entre-deux-guerres. Ce cabriolet T8 a été réalisé à partir de la plate-forme et de la mécanique de l'Audi A8 à moteur V8 de 4,0 litres et transmission intégrale Quattro. Faute d'être vraiment élégante, son allure peu banale a au moins eu pour effet d'attirer l'attention.



Pour les marchés européens seulement, Volvo dévoile une 850 AWD à traction intégrale et Opel la nouvelle génération de mini-fourgonnettes de GM. À quand le débarquement en terre américaine?

• AUTOMOBILES •



PHOTO ARCHIVES

Aston Martin a profité du Salon helvétique pour présenter la version cabriolet Volante de son dernier modèle DB7 dont la commercialisation va débuter ce printemps en Amérique du Nord, avec pour but avoué d'aller chercher des clients dans le giron de Ferrari.

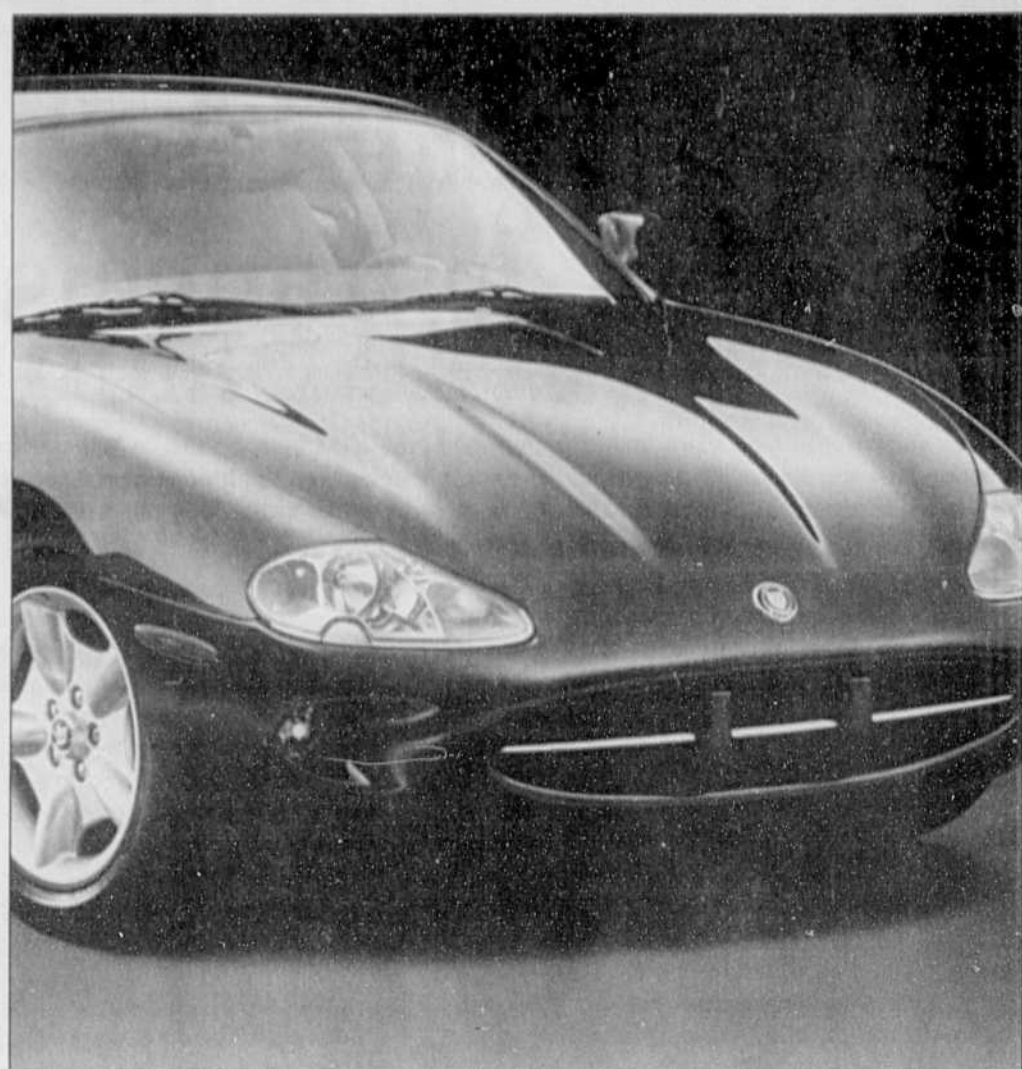


PHOTO ARCHIVES

Le seul véritable grand moment du Salon de Genève a sans conteste été le dévoilement du nouveau coupé Jaguar XK8 qui va remplacer, dès l'automne prochain, l'actuel XJS et qui sera rejoint d'ici là par une version cabriolet que l'on prévoit dévoiler à New York.

À la recherche de clients

L'industrie automobile américaine se met en quatre

Les ventes continuent de stagner et les consommateurs boudent les nouveaux modèles

DANIEL HÉRAUD
COLLABORATION SPÉCIALE

La situation du marché automobile n'a guère évolué depuis notre dernier point effectué en janvier dernier, lors des salons de Detroit et de Montréal. Les ventes continuent de stagner et les clients boudent les nouveaux modèles, faute de confiance en l'économie qui promet d'ailleurs de devenir encore plus morose dans les mois qui viennent.

L'annonce des mesures de redressement des finances publiques, de même que les limites qui seront imposées aux programmes sociaux, ne permettent pas d'espérer des jours meilleurs avant longtemps.

Ce sont les constructeurs de voitures de luxe qui continuent de pâtir le plus de ce climat difficile, particulièrement les Japonais dont les prix se maintiennent à des hauteurs vertigineuses. Lors du dernier Salon de Chicago, en février dernier, Infiniti a annoncé l'introduction prochaine d'un véhicule utilitaire sportif baptisé QX4, équivalant au Lexus dévoilé à Detroit un mois plus tôt. Infiniti se prépare à rajeunir son modèle haut de gamme, la Q45, qui abandonnera son V8 de 4,5 litres pour un 4,0 litres plus moderne.

Des rabais et un nouveau moteur

Malgré sa panoplie complète de beaux et bons modèles, Chrysler a encore une fois recours à la méthode des rabais afin d'attirer plus de clients chez ses concessionnaires. Ces rabais ne s'appliquent toutefois pas aux modèles qui se vendent bien comme la découvrable Sebring, les mini-fourgonnettes, les Jeep Cherokee et Grand Cherokee et la Dodge Viper. Afin de stimuler la location, les programmes «Clés d'or» et «Clés d'or plus» ont été améliorés.

De son côté, Ford a finalement présenté son nouveau moteur Triton V10 qui va permettre à ses camionnettes de plein format de mieux concurrencer le Dodge Ram, seul modèle à arborer jusqu'ici ce type de propulseur. Mais il sera aussi offert en option dans la gamme des camionnettes Econoline dont l'apparence vient d'être gâchée par l'ajout d'une calandre de forme ovale que Ford semble avoir découverte depuis peu, alors qu'elle existe depuis près de 100 ans...

L'arrivée de ce moteur V10 de 6,8 litres devrait permettre à Ford de monopoliser 50 % du secteur des fourgonnettes de pleine grandeur grâce à sa puissance de 265 ch (20 de plus que le V8 de 5,7 litres) et 405 lb/pi de couple à 2750 tours/mn.

Voiture économique

La nouvelle Escort fera son apparition dans quelques semaines et tentera de reconquérir son titre de voiture économique la plus vendue en Amérique du Nord. En panne de records, la Taurus va subir un régime-minceur pour lui permettre d'afficher un prix plus compétitif et sti-

muler ses ventes.

Lincoln offre sur ses Continental 1996 des pneus Michelin capables de rouler dégonflés sur une distance de 75 km à une vitesse pouvant atteindre 75 km/h tandis qu'un avertisseur signale au conducteur la perte de pression dans le pneu. Un dispositif baptisé Rescu, basé sur le téléphone cellulaire et le positionnement global GPS, offre la possibilité au conducteur en panne de contacter le concessionnaire le plus proche qui le localisera et lui portera secours.

Afin de compléter le renouvellement de sa gamme W, General Motors a présenté la version coupé du Grand Prix, alors que Chevrolet inaugurerait la version sportive LTZ de sa Lumina équipée du V6 3,4 litres à DACT du Monte Carlo Z34. Oldsmobile en a profité pour dévoiler sa Cutlass 1997 en remplacement de la vieille Ciera qui tenait le créneau depuis 14 ans!

Ce nouveau modèle sera fabriqué à Oklahoma City aux côtés de la dernière Chevrolet Malibu avec laquelle elle partage la nouvelle plateforme P90. Elle sera offerte en série avec un quatre cylindres de 2,4 litres ou, en option, un V6 de 3,1 litres.

Assistance routière

Cadillac popularise le système Onstar, un moyen de garder contact avec ses clients puisque ce type d'assistance routière utilise, comme le Rescu de la Lincoln, le téléphone cellulaire et les satellites de positionnement global (GPS), pour que le centre de service le plus proche puisse localiser et porter secours au conducteur en détresse.

L'un des aspects intéressants de ce dispositif est qu'il peut servir d'aide à la navigation, permettre d'ouvrir les portes à distance si les clés sont restées à l'intérieur et surtout localiser le véhicule lorsque celui-ci a été volé. Cette option, qui coûtera environ 1500 \$, sera offerte sur tous les modèles de la marque à l'exception de la nouvelle Catera fabriquée en Europe.

Mitsubishi proposera désormais le Spyder, version découvrable de l'Eclipse, mieux connue chez nous sous le nom de Talon, mais il n'est pas prévu qu'Eagle fasse de même. Tout est bon pour aller à la pêche aux clients.

Essais routiers

Pour preuve, cette démarche de Saab-USA qui, pour alléger la pression des vendeurs de ses concessionnaires, a tout simplement décidé de les court-circuiter en proposant directement, gracieuseté de l'usine, des essais routiers de ses modèles.

Les responsables affirment que le client se sent beaucoup plus à l'aise pour essayer la voiture sans se sentir pris en otage par le vendeur.

Cette idée originale semble porter fruits puisque sur 100 personnes ayant demandé de faire un essai dans ces conditions, 90 sont allées signer un contrat d'achat chez le concessionnaire. C'est clair, non?

ACURA LA PASSION ABORDABLE

Integra 96
Pour un temps limité
288\$*
par mois
36 mois
Transport et préparation inclus
Acompte de 1 300\$ seulement



Les modèles offerts diffèrent des illustrations.

L'ACURA INTEGRA RS 1996 est équipée comme pas une : fougueux moteur 1,8 litre DACT de 139 ch - suspension indépendante à double fourchette - freins à disques assistés aux quatre roues - deux coussins pneumatiques (SRS) - chaîne AM/FM stéréo avec lecteur de cassette - lève-glaces et antenne électriques. Plusieurs autres modèles sont aussi offerts à un taux de financement avantageux.



2,5TL 1996
Pour un temps limité
468\$**
par mois
36 mois
Transport et préparation inclus
Acompte de 4 200\$ seulement

Venez découvrir une nouvelle façon de voir les berlines. L'Acura 2,5TL vous comblera. **Côté performance** : moteur de 176 ch - boîte automatique à 4 vitesses «Gate shift» - suspension indépendante à double fourchette aux 4 roues - **Côté luxe** : siège conducteur assisté réglable en 8 sens - volant gainé de cuir - chaîne stéréo de 8 haut-parleurs avec lecteur laser - contrôle automatique de la température - voie d'accès au coffre avec housse pour skis. **Côté tranquillité d'esprit**, l'ACURA 2,5TL 1996 vous comblera aussi : deux coussins pneumatiques (SRS) - freins ABS conçus par Acura - système de sécurité - poutrelles de portières anti-choc latéral - Plan de sécurité prolongée Acura - Assistance routière.



Une vision qui inspire
un élan de passion.

* Ce tarif de location-bail est de 36 mois à 288 \$ / mois (total des paiements : 10 368 \$), pour le modèle Integra RS 1996 (Modèle DC347). Un acompte de 1 300 \$, un dépôt de sécurité et un premier versement sont requis. Allocation de 72 000 km (hors de 0,10 \$ par km supplémentaire). Sujet à l'approbation du crédit. Taxes, frais d'immatriculation et assurances en sus. À la fin des 36 mois, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour la valeur résiduelle prédéterminée. Offre disponible uniquement par l'entremise de Honda Canada Finance Inc.

** Ce tarif de location-bail est de 36 mois à 468 \$ / mois (total des paiements : 16 848 \$), pour le modèle Acura 2,5TL 1996 (Modèle UA2647). Un acompte de 4 200 \$, un dépôt de sécurité et un premier versement sont requis. Allocation de 72 000 km (hors de 0,10 \$ par km supplémentaire). Sujet à l'approbation du crédit. Taxes, frais d'immatriculation et assurances en sus. À la fin des 36 mois, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour la valeur résiduelle prédéterminée. Offre disponible uniquement par l'entremise de Honda Canada Finance Inc.

ACURA LES CONCESSIONNAIRES FIABLES

ACURA GABRIEL
4648, boul. St-Jean,
Dollard-des-Ormeaux.
696-7777

ACURA CASAVANT
2499, boul. Casavant O.
St-Hyacinthe. 771-0101

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon O.
Montréal. 340-1344

LES GALERIES ACURA
7100, boul. Métropolitain Est,
Anjou. 354-8811

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie,
Blainville. 435-4455

É D I T O R I A L

Un chantier pour le français

Michel Venne

Si une chose ressort du bilan linguistique publié hier, c'est la nécessité de soutenir la langue française, d'assurer son rayonnement au Québec, surtout à Montréal, en dépit des progrès accomplis. Il n'y a donc pas lieu d'assouplir la Charte de la langue française, pas plus que de la renforcer, sinon à la marge, car désormais la bataille se déplace aussi sur d'autres fronts.

Il faut d'abord affirmer l'importance de ce premier bilan global de la situation linguistique au Québec depuis 20 ans d'application du régime de la loi 101. Ainsi, la publication hâtive, dans la controverse, d'une version préliminaire et incomplète du document, le mois dernier, ne doit pas nous distraire des constats lucides qu'il fait et qui conduisent à l'action. La première constatation du comité, c'est que malgré le chemin parcouru, le français n'est toujours pas devenu la «langue publique commune» au Québec. À Montréal, elle n'est pas davantage la langue normale et habituelle de travail pour un bon nombre d'employés. Faire du français la langue commune dans les relations entre les citoyens est l'objectif du nouveau chantier qui doit s'ouvrir sur le français au Québec.

La Charte de la langue française a produit des résultats dont il faut prendre acte afin de mesurer son utilité et la nécessité de lui conserver toute l'étendue de son influence. Ce que la Charte a permis de réaliser, elle va contribuer à le maintenir. La fréquentation de l'école anglaise par 80 % des enfants d'immigrants aujourd'hui, alors qu'ils n'étaient que 15 % en 1977, n'est possible que grâce aux dispositions contraignantes de la loi. En ce sens, les demandes répétées de la communauté anglophone en faveur d'un élargissement de l'accès à l'école anglaise doivent rester vaines. Le bilan linguistique montre en outre que la communauté anglophone n'est guère justifiée d'insister là-dessus. Les chiffres du ministère de l'Éducation montrent que depuis 1989, la fréquentation de l'école anglaise au Québec s'est stabilisée en nombre et en proportion. L'école anglaise draine 10 % des élèves québécois. Et la loi prévoit une série d'exceptions qui sont suffisantes pour accommoder ces investisseurs de Hong-Kong que le maire Bourque veut attirer à Montréal.

Il ne conviendrait pas d'assouplir la loi à cet égard. Au mieux, les règles d'application pourraient être simplifiées pour des cas particuliers. Pas d'assouplissement, pas non plus de renforcement majeur de la Charte. Le bilan présenté hier n'en démontre pas l'utilité. Pas même sur la question de l'affichage commercial, un sujet qui a suscité tant de controverses au Québec au fil des ans. L'ancien ministre responsable de la langue, Gerald Godin, disait que l'affichage commercial, c'était, pour les immigrants, comme le tableau noir dans une classe. Pour qu'il s'intègre à la communauté francophone, l'immigrant devait y lire du français. Eh bien, le rapport indique que 87 % des messages observés dans les vitrines des magasins à Montréal sont en français. À moins de vouloir éradiquer la langue anglaise dans la métropole, ce qui reviendrait à nier une partie de la réalité, il n'y a pas lieu de revenir à l'affichage unilingue obligatoire comme le prévoit le programme du Parti québécois. Cependant, si les règles qui imposent

une nette prédominance du français ne sont pas respectées, l'Office de la langue française doit prendre les moyens pour que la situation soit corrigée.

Si les discussions seront vives au PQ sur cette question, le parti sera confronté à un autre de ses engagements. Son programme propose d'étendre aux entreprises de moins de 50 employés les règles de certification appliquées à celles de 50 employés et plus. Le rapport affirme que ce n'est pas utile puisque le français y est largement pratiqué. De même, le rapport note que l'obligation faite aux entreprises d'obtenir un certificat de francisation est un procédé qui a atteint ses limites. De nouveaux modes d'animation et de promotion du français en entreprises doivent être imaginés.

En réalité, c'est toute la politique linguistique qui doit faire l'objet d'une approche élargie car les problèmes qui jaillissent négativement sur le français débordent très largement les cadres de la Charte de la langue française. La question de l'intégration des immigrants à la communauté francophone ne peut pas être réglée par une loi. On ne peut évidemment pas forcer quelqu'un à parler français en le lui enfonçant dans la gorge. À Montréal, où la proportion de francophones de langue maternelle va chuter sous les 50 % au tournant du

siècle, l'intégration des immigrants soulève de sérieuses inquiétudes. On se demande, et avec raison, si la masse critique de francophones, notamment dans les écoles, sera suffisante. Les solutions ne peuvent qu'être diverses. La fixation des niveaux d'immigration doit prendre en compte ce phénomène parce que 88 % des immigrants s'installent à Montréal. Les solutions passeront aussi par le développement économique local, le soutien à la famille ou l'aménagement urbain, afin de garder dans l'île les francophones qui sont attirés par les banlieues. La création de commissions scolaires linguistiques contribuerait aussi à clarifier les appartenances. Présentement, la majorité des allophones qui font leur secondaire en français dans une école catholique choisissent le cégep francophone alors que la majorité de ceux qui fréquentent une école protestante font l'inverse.

De même, pour contrer l'influence de la mondialisation des marchés et de la société de l'information, où l'anglais est dominant dans tous les secteurs, les lois seront de peu de secours, même s'il faut les considérer. Les solutions sont d'un tout autre ordre. Elles concernent les politiques économiques et commerciales, le soutien à la culture et à la recherche en technologie. Il s'agit, ici, de moyens pour favoriser le français qui n'enlèvent rien aux anglophones. D'ailleurs, c'est vers les solutions de cette nature, qui sont favorables au français sans pénaliser les citoyens de langue anglaise, qu'il faudra chercher. On s'éloigne de la confrontation. On se rapproche de la valorisation de la langue française. En même temps, il s'agit d'aborder la question sans remords et sans crainte, avec la conviction que le français mérite et qu'il doit faire l'objet de toutes nos attentions.

LETTRES

Les Québécois dans la télésérie *Jasmine*

Si l'on se fie à la publicité, la télésérie *Jasmine* prétend transgresser les tabous de notre société en dénonçant le racisme.

Pourtant, s'il y a une chose qui n'est pas taboue au Québec, c'est bien la dénonciation du racisme.

En fait, à cet égard, nous sommes les champions de l'autoflagellation.

Quant à la série elle-même, les excès et les clichés sont si nombreux et évidents, que l'on est parfois porté à rire. Il fallait voir le premier épisode où l'on constate que presque tous les policiers sont racistes, prêts aux pires mesquineries pour tourmenter Jasmine, la jeune héroïne noire de la série.

Puis il y a l'animateur de radio qui déforme totalement les faits pour faire mal paraître Jasmine; les journalistes, tout aussi corrompus et racistes; et enfin des *skinheads* qui protègent la police lors d'une manifestation. Kafka se sentirait chez lui.

Après avoir vu le premier épisode, une amie marocaine me disait que Jasmine a vécu plus de racisme en cinq minutes de tournage qu'elle-même en a vécu depuis son arrivée au Québec en 1979.

Pas étonnant, si l'on se rappelle qu'une étude effectuée par Ekos Research Associates and Anderson Strategic Research en septembre 1991 révélait que les Québécois étaient les moins racistes des Canadiens.

Pourtant, personne ne s'attend à ce que le Canada anglais produise une série dans laquelle les Anglo-

Saxons seraient presque tous des racistes méprisants.

Cela ne veut surtout pas dire qu'il faille se reconforter en pensant que nous sommes plus tolérants que les Canadiens anglais et ne pas se soucier davantage des doléances des minorités ethniques. Au contraire, il faut sans cesse travailler à une meilleure harmonie entre les Québécois de toutes origines.

L'intérêt de la série réside justement dans le fait qu'elle met en vedette des membres des communautés culturelles.

Cependant, l'image projetée des Québécois est à ce point négative que je crains que les tensions entre ces derniers et les minorités ethniques ne soient exacerbées par cette série.

Denis Voyer
Montréal, 18 mars 1996

L'exode des Anglo-Montréalais

Dans sa chronique du 8 mars, Philip Resnick attribuait à la loi 101 et à la montée du souverainisme l'exode des Montréalais anglophones. Voilà les pelés et les galeux d'où venait tout le mal.

Pourtant, l'exode était commencé bien avant que le professeur ne parte de Montréal en 1967.

Le signal a été donné par le gouvernement fédéral dans les années 50. Jusque-là, la force industrielle des anglophones montréalais, l'industrie lourde en particulier, était concentrée principalement autour du port de Montréal et le long du canal Lachine.

L'aménagement de la Voie maritime du Saint-Laurent, terminée en

1959, et son corollaire, la désaffectation progressive qui a amené la fermeture du vieux canal, ont provoqué le démantèlement de toutes ces usines vers Toronto et les Grands Lacs.

Quand vint le temps de la nationalisation de l'électricité après l'élection de 1962, les milieux financiers anglophones de Montréal refusèrent de fournir les capitaux au gouvernement québécois. Les Américains, eux, furent ravis de prendre leur place. Les anglophones montréalais venaient ainsi de démontrer aux Québécois qu'ils étaient réfractaires à les laisser prendre leur place au soleil.

Plutôt que d'accepter de faire des Québécois leurs partenaires pour ce qu'il leur restait d'influence, ils ont préféré suivre l'exemple des Anglais en Afrique dans les années 60: fuir pendant qu'il était encore temps.

Qui, dans les années 70, a fait décliner le trafic aérien de Montréal au profit de celui de Toronto? Ce ne sont pas les Québécois, mais le gouvernement fédéral.

En gaspillant des millions de dollars en expropriations et en travaux publics pour aménager l'éléphant blanc de Mirabel, il a fait la fortune de l'aéroport Pearson.

M. Resnick se rappelle-t-il aussi de la Sun Life? La compagnie a compris, mais un peu tard, que des sociétés québécoises d'assurances étaient désormais en mesure de reprendre sa clientèle francophone. Voilà, M. Resnick: ce sont les anglophones eux-mêmes qui ont provoqué les causes de leur propre exode. Celles que vous avez citées leur sont postérieures.

L.-Hubert Leduc
Aylmer, 19 mars 1996

QU'ALLEZ-VOUS FAIRE MATTHIAS RIOUX ?



La cour est pleine



DANIEL LATOUCHE

Oui, c'est vrai: la cour est pleine. Pour tout dire, ce texte est un appel à la solidarité: cessez de m'inonder d'informations confidentielles concernant les préparatifs militaires actuellement en cours à Ottawa. L'un d'entre vous m'a même téléphoné pour me dire qu'il avait vu un porte-avions dans les environs du canal Lachine. J'ai beau lui avoir souligné que le canal est bien petit pour un si gros bateau, il n'en démord pas. Selon lui, Ottawa serait bel et bien à préparer une invasion en bonne et due forme de Montréal. Et c'est ainsi depuis trois semaines.

Il me faut donc passer aux aveux: ces articles étaient entièrement et totalement le fruit de mon imagination. Tout, mais absolument tout, y était faux et archifaux. D'ailleurs, vous auriez pu vous en douter.

Au cas où vous ne l'auriez pas décelé la première fois, voici une liste partielle des incongruités qui auraient dû sauter aux yeux dès la première lecture. Ce doit être un effet de la réforme du programme de français, mais il est évident, chers lecteurs, que vous perdez l'art de lire entre les lignes. Je le répète: il n'existe aucun plan à Ottawa pour venir influencer sur le cours démocratique normal des choses au Québec.

Il y avait d'abord cette allusion à l'existence du Conseil privé et à son rôle dans la planification des opérations gouvernementales. Seul un esprit tordu comme le mien pouvait laisser entendre qu'un tel Conseil, s'il existait encore, avait un quelconque pouvoir décisionnel ou de planification. Le Conseil privé — tout le monde le sait — est une sorte de regroupement de notaires travaillant tous pour le gouvernement fédéral. La preuve? Ce Conseil est dirigé par un greffier. Imaginez donc: un greffier! En 1996! Je pense même que c'est une greffière.

Ensuite, j'ai laissé entendre que l'une des raisons pour lesquelles Ottawa se montre toujours si empressé à participer à des missions de paix des Nations unies, tenait à une volonté d'occuper et d'entraîner nos vaillants soldats. Quelle histoire!

D'abord, nos soldats sont parfaite-

ment entraînés et n'ont pas besoin, pour ce faire, d'aller parader à Haïti. Certes, il y a bel et bien eu quelques petites bavures en Somalie, mais le régiment en question a été éliminé et les soldats d'élite qui en faisaient partie sont retournés à leur régiment d'origine. Le problème a donc été réglé. Deuxièmement, l'armée canadienne n'est pas du genre à intervenir dans les conflits internes. Nous vivons dans un pays où jamais il ne viendrait à l'esprit du gouvernement fédéral — ou de n'importe quel autre gouvernement — de mélanger culot politique partisane et politique étrangère.

Quand je pense que j'ai aussi osé suggérer qu'Ottawa s'adonnait au sport de l'écoute électronique... Il fallait quand même un certain culot pour suggérer une telle possibilité. Nous ne sommes pas aux États-Unis (ou en France) à ce que je sache. A la Citadelle en plus, un lieu à peu près désert, isolé même et d'où ne pointe aucune antenne parabolique.

Et puis, mon allusion à Sheila Copps aurait dû me trahir définitivement. Rappelons les faits. Il y a quelques semaines, Mme Copps nous annonçait son intention d'inonder le Canada d'un million de beaux drapeaux rouges, dont 500 000 pour la seule province de Québec.

Comme il se doit, une telle idée a été reçue avec le plus grand mépris par la totalité des gens sérieux. Même *Le Devoir* la jugée complètement ridicule. Bref, il n'y a que moi pour avoir cru qu'il s'agissait là d'une façon fort habile de se constituer, à peu de frais, un fichier central des inconditionnels du Canada. Un peu plus et je laissais entendre qu'un tel fichier pourrait éventuellement servir à vérifier l'allégeance des milliers de

Québécois qui, chaque année, font affaire avec le gouvernement central.

J'avais aussi pensé suggérer — toujours à la blague — qu'il y a belle lurette qu'Ottawa possède le fichier de tous les membres du Parti et du Bloc québécois et qu'il sait exactement qui arrêter en cas de déclaration d'insurrection appréhendée. J'y ai pensé, mais je n'ai pas osé l'écrire, ne voulant pas vendre la mèche de mes fabulations. Pour posséder une telle liste, il faudrait qu'Ottawa ait les moyens techniques de s'introduire dans les ordinateurs du PQ ou qu'il ait accès à nos rapports d'impôt où l'on trouve ce genre d'information. Or, tout le monde sait que nos rapports d'impôt sont parfaitement confidentiels et qu'il serait complètement illégal pour une agence du gouvernement fédéral de tenter d'y avoir accès. Il est vrai que chaque année, le Directeur général des élections du Québec publie la liste de tous ceux qui ont donné de l'argent à nos partis politiques, mais il est impossible qu'Ottawa ait pris la peine de balayer électroniquement une telle liste pour consolider son fichier.

Et que ferait Ottawa de ces quelques milliers de souverainistes arrêtés à la suite d'un référendum gagné par le OUI? Les déporter à Grosse-Île dont Sheila Copps (encore elle) vient d'annoncer qu'elle sera réhabilitée pour la rendre en tout point semblable à l'époque où l'on y entassait des milliers d'immigrants irlandais. Quelle idée de fou.

Votre naïveté vous honore, mais vous avouerez aussi qu'il y a de quoi douter de votre perspicacité. Vous êtes vraiment du genre à croire n'importe quoi. Encore un peu et vous seriez prêts à croire le gouvernement fédéral lorsqu'il nous dit que l'économie va bientôt reprendre, que le Canada est le pays le plus riche de la planète et que l'armée canadienne n'a aucun plan pour faire face à la possibilité d'une déclaration de souveraineté.

Combien de fois va-t-il falloir vous le répéter: ces plans n'existent pas, le Conseil privé non plus et Stéphane Dion n'a jamais dit que le Québec était divisible.

Même Stéphane n'existe pas.

À PROPOS

...de l'endettement à l'étranger

Le Québec n'est pas le seul État aux prises avec un problème d'équilibre budgétaire et un niveau d'endettement élevé. D'autres gouvernements ont dû se résoudre à prendre des mesures draconiennes pour réduire leur niveau d'endettement.

Que ce soit en Alberta, en Ontario ou dans des pays comme la Suède, ou encore la France et l'Angleterre, les gestes posés ont une caractéristique commune: ils découlent de l'obligation de procéder à des réformes majeures et de réduire fortement les dépenses publiques.

Les décisions prises par ces différents gouvernements ont touché tous les secteurs de l'activité publique. La fonction publique, la santé, la sécurité du revenu, l'éducation et les transferts aux entreprises ont été visés par des réformes plus ou moins importantes ou par de sévères compressions.

Un Québec de responsabilité et de solidarité
Conférence sur le devenir social et économique du Québec
du Québec
Mars 1996

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAÇON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Le cauchemar américain

Essai sur les vestiges du puritanisme dans la mentalité américaine actuelle

ROBERT DÔLE

Originaire de Washington aux États-Unis, diplômé de Harvard, l'auteur a enseigné aux universités de Metz, de Bonn et de Lodz. Depuis 1977, il enseigne à l'Université du Québec à Chicoutimi.

Extraits du livre du même titre qui paraît ces jours-ci chez VLB éditeur.

J'ai commencé très tôt à douter de la liberté d'expression dans mon pays. Mon étude du marxisme m'a convaincu que la liberté dont parlent mes compatriotes consiste surtout dans la liberté des riches d'exploiter les pauvres. J'ai lu récemment (mai 1995) dans *Spare Change*, journal des sans-abri de Boston, ce commentaire pertinent: «Le sens commun nous dit que la liberté d'expression n'a aucune signification pour les chômeurs, les affamés et les sans-abri.» (...)

La liberté d'expression dont les Américains se vantent est celle des classes dominantes. Ce sont ces dernières qui mènent les opinions de la société, qui possèdent les journaux et les chaînes de télévision. Les pauvres, pour la plupart, ne veulent même pas voter. Seulement 43 % des Américains qui avaient le droit de voter ont effectivement voté aux élections de novembre 1994. Le Parti républicain croit triompher, alors qu'il n'a le vote que de 20 % de la population. Il est donc évident que le gouvernement américain ne représente pas le peuple américain.

De toute manière, beaucoup de pauvres ne savent pas lire. Un tiers des Américains sont analphabètes (*functionally illiterate*, comme on les désigne). Il serait tentant de conclure que les analphabètes représentent une proportion importante de ceux qui ne votent pas. Même s'ils votaient, comment sauraient-ils que la gauche représente leurs intérêts mieux que la droite? J'ai passé 15 des 22 ans de ma vie aux États-Unis près des bidonvilles des Noirs, voire à leur centre, d'abord à Washington, la capitale fédérale, puis plus tard à Cambridge, Massachusetts. Je me suis rendu compte dès mon plus jeune âge que le concept de liberté éveillait chez les Noirs une vision de l'au-delà. C'est souvent le sens de leurs chants religieux. On trouvera, par exemple, les paroles suivantes sur la pierre tombale de Martin Luther King fils: «Free at last, free at last, thank God almighty. I'm free at last.» (Enfin libre, enfin libre, c'est grâce à toi, Dieu tout-puissant,

que je suis enfin libre.) (...)

Les Timothy McVeigh et congénères de l'extrême droite américaine illustrent la tragédie du mythe américain. Leur défaut consiste précisément à croire sincèrement tout ce qu'ils ont appris à l'école primaire, c'est-à-dire que les institutions politiques américaines et la Constitution de ce pays sont d'inspiration divine. Les *Founding Fathers* étaient de stature surhumaine. S'ils ont dit voilà 200 ans que les hommes avaient le droit de porter des armes à feu, c'est devenu une vérité éternelle, même si 36 000 Américains perdent la vie chaque année comme sacrifice sur l'autel du patriotisme aveugle. (...)

Le discours des politiciens fait souvent référence à cette qualité de peuple élu. Le président Clinton dit au Congrès: «Les États-Unis sont le meilleur pays au monde», et tout le monde applaudit. Moi qui suis originaire de la ville de Washington, je vois tout de suite le paradoxe: Clinton affirme la gran-

deur du peuple américain au centre de la ville qui détient le taux d'homicides le plus élevé du monde actuel sinon de l'histoire universelle (450 homicides par année pour une population de 600 000 habitants; la Communauté urbaine de Montréal, deux fois plus peuplée, a enregistré 73 cas d'homicide en 1993). (...)

Le fossé qui sépare les riches des pauvres s'agrandit. L'économiste John Kenneth Galbraith révèle l'étendue de ce phénomène: «En 1980, les p.d.g. des 300 plus grandes firmes américaines gagnaient 29 fois plus que l'ouvrier moyen. Dix ans plus tard, les revenus de ces hauts responsables étaient 93 fois supérieurs à celui de ce même ouvrier. Pendant ces dix ans, le revenu du salarié américain moyen a légèrement baissé.» (*L'actualité*, 15 décembre 1993).

Pendant les années 1977-1990, 99 % des Américains sont devenus plus pauvres tandis que les plus riches, qui constituent 1 % de la

population, ont augmenté leur richesse de 110 %. On peut qualifier ces derniers d'oligarques ou de ploutocrates et tous les autres de serfs. Les serfs ne pensent pas à se libérer des oligarques parce que les Américains croient que les riches sont bons, suivant la tradition puritaine. Dans presque tous les autres pays du monde, même en Angleterre, une pensée traditionnelle a cours qui veut que les riches soient probablement de mauvais gens. On s'imaginerait le contraire aux États-Unis.

Par exemple, les Américains ne demandent pas à qui profite la dette nationale. En 1992, celle-ci atteignait 4 064 600 000 000 \$ et les intérêts payés sur cette dette s'élevaient à 292 300 000 000 \$.

Dans quelles poches va tout cet argent? L'avenir du peuple américain est hypothéqué afin de permettre aux oligarques, aux capitalistes, aux investisseurs de Wall Street de remplir leurs coffres.

De plus en plus d'États font usage de la peine capitale. Environ 2600 Américains attendent d'être exécutés dans les prisons des États-Unis. (...) Depuis que la peine de mort a été restaurée en 1977, le nombre de crimes entraînant la peine capitale a crû de manière dramatique. Pendant les 12 dernières années, il a augmenté de 168 %. (...)

La cruauté du peuple américain s'exprime aussi dans les embargos que le gouvernement impose aux petits pays qui n'ont pas les moyens de se défendre. Qu'il s'agisse de Cuba, du Vietnam ou de Haïti, l'effet des embargos conduit toujours la population à la famine. Le gouvernement américain prétend que de tels embargos pourront précipiter la chute du régime au pouvoir. L'histoire démontre juste le contraire. Dans un État totalitaire comme Cuba, le dictateur maintient son pouvoir à tout prix.

Les pauvres gens qui habitent Cuba n'ont pas la possibilité de renverser le régime castriste. Pourtant, ce sont eux qui souffrent de la faim provoquée par le gouvernement américain.

Le manque de vitamines entraîne la cécité chez un grand nombre de Cubains. La situation était même pire au Vietnam: les Américains ont d'abord éliminé des milliers de ci-

vils par les armes; ensuite, ils ont essayé d'ancrer les survivants avec la famine causée par leur embargo. (...)

Selon Noam Chomsky, les États-Unis sont en train de devenir un pays du tiers monde puisqu'une portion toujours plus importante de la population vit dans la pauvreté, une autre forme de cruauté. Quinze pour cent des habitants n'ont aucune assurance médicale.

Trente pour cent n'ont pas une assurance médicale adéquate. Trente-trois pour cent sont analphabètes (*functionally illiterate*). En 1991, 14,2 % des Américains vivaient sous le seuil de pauvreté établi par le gouvernement fédéral.

Par contre, ils ne constituaient que 11,4 % de la nation en 1978. Cette tendance confirme le pessimisme de Chomsky. Quarante-trois pour cent des sans-abri sont des familles (*The Boston Globe*, 11 décembre 1993).

Trente-six pour cent de la population a décroché de l'école secondaire. Dix-sept pour cent des diplômés des écoles secondaires chôment. Le taux de chômage est de 7 % dans la population totale et de 13 % chez les Noirs.

Depuis quelques années, le nombre de sans-abri croît d'une manière ahurissante. (...)

Personne ne connaît leur nombre exact, mais on croit qu'ils sont plus de trois millions, soit environ 1 % de la population américaine (Baum, p. 120). Sept pour cent de la population américaine a été sans abri à un moment ou à un autre.

La cruauté américaine à l'égard des sans-abri se manifeste sur trois paliers différents. En premier lieu, le peuple américain ne fournit pas assez d'abris et de logements à prix modique pour les plus démunis de la société.

En deuxième lieu, il faut signaler le manque de programmes sociaux adéquats destinés à intervenir dans les problèmes d'alcoolisme, de toxicomanie et de maladie mentale qui ont jeté leurs victimes à la rue. Finalement, il faut mentionner la cruauté du système socioéconomique des États-Unis, face à laquelle la fuite dans l'alcool, les drogues et la maladie mentale est une réponse compréhensible.



Robert Dôle

La liberté d'expression dont les Américains se vantent est celle des classes dominantes.



ILLUSTRATION OLIVIER LASSER

La profession infirmière

La formation collégiale doit demeurer la voie normale d'accès

FRANCE HUBERT

Professeure de sociologie
Collège de Maisonneuve

LORRAINE MARIER

Professeure en soins infirmiers
Collège André-Laurendeau

La profession infirmière vit depuis plusieurs années des tensions profondes que la récente décision du ministère de l'Éducation de réduire les admissions de 50 % au programme de soins infirmiers d'ici deux ans et la position de l'Ordre des infirmières demandant l'abolition pure et simple de la formation collégiale sont venues transformer en véritable crise.

Les infirmières sont de loin le groupe le plus imposant œuvrant dans le réseau de la santé: plus de 65 000 infirmières sont inscrites à l'Ordre et elles occupent l'équivalent d'environ 30 000 postes à temps complet. Elles travaillent principalement dans les établissements de soins de courte durée, et plus des deux tiers ont une formation de niveau collégial. Il n'est pas exagéré de dire que ce sont les infirmières et infirmiers qui «tiennent littéralement le système de santé sur leurs épaules»: plus que tous les autres intervenants, ils sont le lien entre le système et le malade, lui assurant l'essentiel du service.

On savait depuis quelque temps déjà que l'Ordre des infirmières favorisait la voie universitaire comme voie privilégiée d'accès à la profession. Loin de se présenter comme la voie permettant d'acquiescer un complément à la formation de base acquise au collégial, la formation universitaire s'est développée et acheminé en parallèle à la formation collégiale, les deux formations ouvrant au même titre professionnel et souvent aux mêmes fonctions de travail.

Un secteur en difficulté

On sait d'abord que la profession infirmière traverse une période très difficile. Plusieurs recherches et publications ont mis en relief au cours dernières années les problèmes de division, la désertion, les difficultés des conditions de travail, la déqualification du travail et la démotivation d'une grande partie des infirmières et infirmiers. Afin de relever le statut de la profession et son exercice qui apparaît problématiquement à l'Ordre comme étant le problème majeur, elle opte définitivement pour une fuite vers le haut, à savoir la formation uni-

versitaire comme unique voie d'entrée à la profession, permettant ainsi à l'infirmière de pouvoir composer avec plus d'aisance avec les autres professionnels du système, et d'en tirer de meilleurs avantages.

Si la position de l'Ordre peut se comprendre dans le contexte de la course à la professionnalisation et la superspécialisation qu'a connu le système de santé au cours des 30 dernières années, elle comporte également des effets pervers qui sont bien connus (rapport de la Commission Rochon), et pose à tout le moins des interrogations sérieuses.

Une des premières conséquences de la superspécialisation dans le domaine de la santé est la difficulté de faire collaborer des professions qui fonctionnent de façon autonome et la compétition entre ces professions pour s'assurer une place enviable dans la production des soins. Une autre conséquence de la présence de groupes professionnels dans une même institution est la difficulté de faire coïncider leur allégeance, qui va davantage à leur groupe professionnel qu'aux objectifs des institutions dans lesquelles ils œuvrent.

D'autre part, la pression à engager du personnel de plus en plus qualifié dans les institutions exerce à son tour une pression sur les coûts des services. Il est indéniable qu'un personnel qualifié justifiera toujours une meilleure rémunération. À son tour, la compétition entre professionnels a comme conséquences de décourager la substitution de personnel comme moyen de diminuer les coûts des services, et ultimement une diminution de l'accès aux services. Les infirmières et infirmiers, au nom d'une approche des soins qui valorise une prise en charge totale, se sont substitués aux auxiliaires dans le secteur des soins aigus; mais le prix à payer s'est souvent traduit par une tâche plus lourde à assumer.

Pour autant, le public sera-t-il mieux servi? Pour répondre à cette question, il faut se demander si les soins dispensés que par des bacheliers seront plus efficaces et efficaces qu'ils ne le sont actuellement. Or, il est permis d'en douter.

Si on examine d'abord le coût de formation des futures infirmières et infirmiers, la formation universitaire représente un coût

plus élevé que la formation collégiale. Et même si cette dernière est moins coûteuse, elle demeure parmi les plus élevées des programmes de formation professionnelle à l'ordre collégial en raison du ratio maître-élève parmi les plus bas, de la présence des laboratoires et stages en milieux cliniques, qui s'ajoutent à la formation générale propre au collégial et à la formation théorique en soins. Il faut aussi ajouter le coût de la rémunération de l'infirmière à long terme.

Ensuite, il faudrait prouver que la formation actuelle est insatisfaisante pour répondre aux besoins des milieux actuels et futurs. Le personnel infirmier qui œuvre actuellement dans le réseau, souvent dans des milieux à haute intensité d'utilisation de ressources spécialisées en termes d'équipements, de technologies et d'encadrement professionnel, serait-il à ce point incompetent qu'il faudrait lui substituer des bacheliers? Pour notre part, les enquêtes périodiques effectuées auprès des milieux où travaillent nos anciens étudiants révèlent des taux de satisfaction très élevés à la fois de la part des employeurs et du public.

L'Ordre invoque pour appuyer sa position les changements à venir dans l'exercice de la profession, dus notamment au développement de milieux cliniques

de plus en plus spécialisés et les effets du virage ambulatoire sur la dispensation des services qui se «complexifieront». Il est possible que l'exercice de la profession soit appelé à changer: mais c'est aussi une réalité de tous les métiers et professions. Et c'est le propre de la formation continue d'assurer l'adaptation de la main-d'œuvre aux besoins nouveaux. En attendant de disposer d'études prospectives sérieuses sur les besoins futurs en soins infirmiers, pourquoi imposer à tous la voie la plus pointue, même à celles et ceux qui dispenseront des soins auprès des familles et milieux communautaires?

Certes, la formation collégiale n'ouvre actuellement pas au milieu communautaire; mais ce fut un choix dans les années 80 d'orienter ainsi la formation collégiale pour s'ajuster aux milieux hospitaliers, dont les besoins étaient sans cesse croissants. Au contraire, il nous semble qu'il faut renforcer la formation générale en soins au collé-

gial complétée au besoin par une formation continue ou spécialisée soit en milieu de travail ou à l'université.

Il faut aussi ajouter que le virage ambulatoire, malgré qu'il soit associé le plus souvent dans l'esprit du public à des décisions d'abord économiques, procède d'abord d'une vision différente de la santé publique et des soins. En cela, le virage s'inscrit dans les tendances observées dans d'autres pays industrialisés qui veulent donner la priorité aux soins primaires et à la promotion de la santé. L'examen des problèmes et des facteurs déterminants de la santé suggère non seulement un déplacement du lieu principal des interventions, de l'hôpital vers le citoyen dans son milieu, mais aussi que l'infirmière et l'infirmier en deviennent les intervenants principaux. Ce changement de cap nécessite un personnel qui travaillera aussi bien et sinon davantage sur le terrain, en milieu familial et communautaire, qu'en milieu institutionnels de deuxième et troisième lignes.

L'état de santé des populations

La position de l'Ordre contredit donc les tendances des sociétés aux prises avec une évolution des coûts des services de santé sans que disparaissent pour autant les inégalités dans l'état de santé des populations.

La voie normale de l'accès au titre professionnel devrait donc être la formation générale en soins acquise au collégial. Que l'infirmière ou l'infirmier décide ensuite de se spécialiser ne devrait pas créer une pression à substituer la formation universitaire à la formation collégiale comme mode privilégié d'accès à la profession.

Pour autant, il faut de toute urgence réviser le programme des soins infirmiers au collégial. Et c'est pour cette raison qu'il faut se donner un temps de répit. Dans ce contexte, tous ou à peu près sont d'accord pour un contingentement temporaire des admissions au collégial. La formation professionnelle subit une crise majeure au Québec, et la formation professionnelle au collégial n'y échappe pas.

Il est urgent que les différents intervenants dans le débat clarifient la situation. Et l'évolution de la profession infirmière concerne bien sûr les infirmières et infirmiers eux-mêmes, mais par l'impact sur le coût et la qualité des services qui seront dispensés dans le futur dans le réseau de la santé, ce débat concerne aussi le public.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francœur (*environnement*), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Brian Myles, Isabelle Paré, Louis Lapierre (*adjoint au directeur de l'information*), Konrad Yakabuski, Jean-Pierre Legault (*responsable des pages thématiques*), Diane Précorêt (*pages éditoriales, responsable de la section Tourisme*), Martin Duclos et Christine Dumazet (*relecteurs*); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (*photographes*); à l'information culturelle: Michel Bélair (*responsable*), Stéphane Baillargon, Mario Cloutier, Paule des Rivières, Louise Leduc, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (*responsable*), Robert Dutriscac, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Sylviane Tramière (*responsable*), François Brousseau (*éditorialiste*), Jocelyn Coulon, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (*correspondant parlementaire à Ottawa*), Gilles Lesage (*correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec*), Michel Venne (*correspondant parlementaire à Québec*); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (*secrétaire à la rédaction*); Marie-Claude Petit, Julie Tremblay (*commis*). La documentation: Gilles Paré (*directeur*), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (*Québec*), Rachel Rochefort (*Ottawa*). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Martine Dubé (*directrice*), Daniel Barbeau (*directeur adjoint*), Yves Williams (*responsable, avis publicitaires et annonces classées*), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslainne Côté, Marlene Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guylaine Ouellet, Micheline Ruelland, Monique Verreault (*publicitaires*); Sylvie Laporte, Nathalie Lemieux, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Michelle Bouchard (*secrétaire*). LA PRODUCTION: Jocelyn Arsenault (*directeur des approvisionnements, distribution et production*), Michael Schneider et Marie-France Turgeon (*responsables de la production*), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christian Vien, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE: Johanne Brien (*responsable*), Chrystian Guy (*responsable à la promotion des abonnements*), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION: Yves Bouthiette (*contrôleur*), Dany Dépatie (*adjointe à l'administration et coordonnatrice aux ressources humaines*), Nicole Carmel (*responsable des services comptables*), Jeanne-Arc Houde (*secrétaire à la direction*), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Yves L. Duhaime (*président*). LA FONDATION DU DEVOIR (Marcel Couture (*président*), Roger Boisvert (*vice-président exécutif et directeur général*)).

• LE DEVOIR • ACTUALITÉS

OSCARS*Des coffrets tentateurs*

SUITE DE LA PAGE 1

sible pour des oreilles non *yankees*.

Ceux qui ont écouté le documentaire présenté par CBC cette semaine sur le grenouillage entourant les mises en nomination pour les statuettes ont perdu leur innocence et savent que dans la course aux oscars, tout est une question de marketing, de publicité et d'investissements massifs des distributeurs qui empocheront le magot si leurs films se retrouvent dans la course. Ils savent à quel point ces distributeurs harcèlent les 5000 membres de l'Académie avec des envois de cassettes enrobées dans des coffrets tentateurs et font parader leurs poulains sur toutes les tribunes, histoire de polluer les ondes avec leur image. Ils n'ignorent plus désormais que si *Il Postino*, production italienne vouée à une obscure carrière parallèle, se retrouve en nomination pour cinq oscars (dont le meilleur film), c'est parce que Miramax a investi des sommes folles dans sa publicité et remis dans les roulements de tambours le poète Pablo Neruda à la mode chez les libraires. En bref, le *deus ex machina*, c'est l'argent.

Le Montréalais David Novek, qui travaille dans le milieu de la promotion du cinéma, est membre de l'Académie. Une quarantaine de cassettes lui parviennent par la poste avant les mises en nomination. Or, l'Académie ne révèle jamais les adresses de ses membres. Mais le bouche à oreille joue et les adresses circulent dans le réseau des distributeurs qui essaient d'appâter leurs proie. L'offensive promotionnelle, David Novek connaît, mais aussi le côté impondérable du rituel.

«Depuis des années, j'essaie de comprendre Hollywood et ses choix sans y parvenir vraiment, dit-il. Les membres de l'Académie sont souvent âgés, conservateurs. Ils subissent des pressions, c'est sûr, mais ce qui fait pencher finalement la balance demeure mystérieux, comme dans une urne électorale. Cette année, aucun choix évident ne s'impose. Des surprises sont en vue car les membres seront divisés.»

Evident ou pas, allons-y de quelques prédictions d'usage. En grommelant d'abord de ne pas retrouver dans la catégorie meilleur film... les deux meilleurs films américains de l'année. J'ai nommé *Dead Man Walking* de Tim Robbins et *Leaving Las Vegas* de Mike Figgis.

Tout porte à croire que *Braveheart*, de Mel Gibson, épopée écossaise à grand déploiement, récoltera le prix du meilleur film et sans doute quelques autres oscars. Ce n'est pas qu'il le mérite. Et à l'exception de belles scènes de bataille et du souffle épique, tout est mal joué et on ne croit jamais à la réalité des personnages. *Brave-*

heart part quand même grand favori de la course avec dix nominations, porté par les ailes d'une campagne de promotion frénétique qui le surclasse.

David Novek s'est laissé dire que *Babe*, le sympathique cochonnet australien qui renouvelle dans la fantaisie le film pour tous, a quand même quelques chances d'être classé meilleur film. A moins que *Sense and Sensibility*, œuvre assez compassée mais intense d'Ang Lee, ne se détache du peloton. Ou qu'*Apollo 13* ne fasse vibrer la corde patriotique en sa faveur. Suspense en vue, donc, cette année.

Tout porte quand même à croire que Nicolas Cage, si émouvant et titubant dans *Leaving Las Vegas* de Mike Figgis, remportera la palme du meilleur acteur. Parce qu'il est bon, mais aussi parce qu'à un acteur connu, l'Académie pardonnera de jouer dans un film non conventionnel. L'extraordinaire Sean Penn, condamné à mort du non moins extraordinaire *Dead Man Walking*, est porté sans doute par un film trop noir pour gagner. Mais Massimo Troisi, le facteur d'*Il Postino*, se révèle un concurrent sérieux au titre de meilleur acteur parce qu'il est mort depuis, ce qui fait vibrer la corde sensible des académiciens. Mais parions sur Nicolas Cage.

Du côté de la meilleure actrice, les paris sont plus corsés. Susan Sarandon domine pour la religieuse habitée qu'elle incarne dans *Dead Man Walking*. Mais Meryl Streep dans *Bridges of Madison County* de Clint Eastwood et Emma Thompson dans *Sense and Sensibility* constituent des rivales de taille. Encore que Thompson a plus de chances de remporter l'oscar du scénario adapté pour ce même film que la palme de la meilleure actrice.

Espérons — vœu pieux — que Tim Robbins ramera la statuette du meilleur réalisateur pour *Dead Man Walking* ou qu'elle ira à Mike Figgis à travers *Leaving Las Vegas*. Mais là aussi, Mel Gibson avec son *Braveheart* de kilts et d'épées part hélas favori.

Pour le meilleur second rôle féminin, misons sur la drolatique Mira Sorvino dans le dernier Woody Allen, *Mighty Aphrodite*. Pour son pendant masculin, avançons plus prudemment le nom de Brad Pitt à travers *Twelve Monkeys* de Terry Gilliam.

Du côté du meilleur film étranger, les œuvres en nomination ne sont pas nécessairement sorties ici. Mais *Antonia's Line* de la Hollandaise Marleen Gorris se révèle un vrai morceau de choix.

En fait, jamais prédictions n'auront été aussi hasardeuses que cette année. Plusieurs films non conventionnels sont dans la course, et on ignore bel et bien de quel côté penchera le cœur de l'Académie en cette 68^e cuvée placée sous le signe du flottement et de la surprise.

CONSTRUCTION*Injonctions*

SUITE DE LA PAGE 1

— sous l'égide de représentants du conciliateur afin d'en arriver à un protocole de retour au travail lundi, au moment de la reprise des négociations officielles. On cherche à éviter la violence.

L'entrepreneur Jean-Marie Meunier, de Saint-Augustin, l'un des quatre négociateurs patronaux de l'APCHQ, a déclaré au *Devoir*: «Je n'irai pas négocier si les ouvriers se font casser la gueule sur les chantiers, c'est sûr. Prenez pour acquis que tout le monde retournera travailler lundi et qu'il y aura du piquetage. Mais si jamais il y a de la dynamite ou des bétonnières à terre, on ne se parlera pas, c'est évident.» En réalité, on ne s'attend pas à une telle situation.

Et c'est pour la prévenir que les représentants du ministère du Travail sont revenus à la charge plusieurs fois auprès de chacune des parties hier. Ils veulent connaître les conditions propices à un retour au travail. Plusieurs entrepreneurs ont aussi demandé et obtenu des injonctions sur leurs chantiers afin de limiter les piquets de grève à trois ouvriers seulement.

Le vice-président de la CSN Construction, Léopold Marion, ne s'attend pas à de la violence. «Il faut laisser le rapport de force s'installer dans toute négociation, mais la violence, c'est dépassé», explique ce conducteur de machine lourde. «Nous n'avons pas réagi quand les patrons ont déclaré le lock-out en décembre. S'il y a un piquet de grève, les ouvriers devraient le respecter.»

La CSN compte près de 5000 ouvriers dans la construction résidentielle mais le mandat de grève n'a pas encore été sollicité auprès d'eux. Cette centrale en est encore à faire «le tour de ses chantiers» car elle n'aura pas le droit de grève avant avril. La FTQ Construction a recruté 12 000 ouvriers dans la construction résidentielle, dont les deux tiers dans la région de Montréal.

Pour sa part, le ministre du Travail, Matthias Rioux, a déclaré à la suite de l'occupation des ponts par des manifestants: «Je suis anti-loi spéciale. On est intervenu comme gouvernement 27 fois en 27 ans dans la construction. Si on nous oblige à intervenir, ça ne fera l'affaire ni du milieu patronal, ni du milieu syndical.» Dès 6h, les principaux ponts étaient bloqués par des véhicules lents à Montréal, à Québec et à Trois-Rivières.

Et le premier ministre Bouchard a brandi la menace

d'une loi spéciale. Il ne donne que quelques jours aux parties pour s'entendre. Si le médiateur n'obtient pas un règlement négocié, M. Bouchard s'est engagé à ne pas laisser pourrir la situation.

L'un des représentants patronaux à la table de négociation, le président de la firme Meunier et associés, voit les choses de la façon suivante: «La négociation a été abandonnée par la coalition en novembre. On n'avait pas discuté de la moitié de la convention et ils nous ont dit: on va sacrer notre camp.»

L'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec restait disposée à discuter: «En décembre, ils nous ont envoyé une lettre disant qu'ils voulaient entamer les négociations. Nous avons répondu qu'il fallait quelque chose de nouveau.» Et les choses en sont restées là.

Le négociateur Meunier explique: «Les entrepreneurs du résidentiel, à 83 %, c'est le patron avec deux ou trois ouvriers; c'est le bricoleur avec son beau-frère et un ami comme manœuvre. Les trois vont à la pêche ensemble, ils travaillent ensemble. On ne peut pas forcer ces gars-là à manifester ensemble pour travailler. Ça se fait tout naturellement.»

L'entrepreneur, fort coloré dans ses propos, se montre optimiste: «Il y aura lundi un retour au travail beaucoup plus civilisé que ce qu'on laisse planer. Tous les yeux sont tournés vers les chantiers. Je ne pense pas que les syndicats sont assez fous pour un passage de 2 x 4 sur la tête des ouvriers. Et les premiers jours, la presse va être là.»

Pour lui, il est clair que les négociations doivent se régler rapidement sinon les choses se gâteront au bout de quelques jours sur les chantiers: «Quand on dit que les entreprises ne veulent pas négocier, c'est archi-faux. Avant la loi 142, on cherchait à soustraire la construction résidentielle de la négociation sectorielle. Le parti de M. Bouchard a ramené ça avec la loi 46. Le constructeur d'un patio se retrouve avec le constructeur de la Baie-James. De l'autre côté de la table, il y a 22, 24 ou 25 négociateurs. C'est ça qui nous tue. Le lundi, ils négocient le résidentiel, le mardi le commercial, le mercredi l'industriel et le jeudi les grands travaux. Nous, on est cinq et on attend après eux. Mais c'est fini, l'époque de Dédé Desjardins dans la construction, et ils doivent le comprendre.»

FRANÇAIS*D'abord la volonté*

SUITE DE LA PAGE 1

Il n'était pas du ressort du comité de formuler des recommandations mais sa conclusion générale est porteuse de principes et d'objectifs qui indiquent au gouvernement la voie à suivre: «L'affirmation de la volonté de vivre en français. Cette condition transcende tout le reste, et elle est indispensable. Il n'y a pas de vie française en Amérique à moins de le vouloir, de le vouloir résolument et de façon continue, et de prendre les moyens qui s'imposent. Cette volonté doit être individuelle et collective. Elle doit être aussi gouvernementale et constitutionnelle. [...] Affirmer, au Québec, cette volonté de vivre en français avec comme objectif de faire du français la langue commune de tous les Québécois dans les situations de communication publiques devrait constituer l'axe central de la nouvelle politique linguistique à mettre en place.»

C'est d'ailleurs en rappelant à l'administration publique qu'elle doit assumer son rôle moteur et exemplaire que les membres du comité expriment les plus fortes inquiétudes. «Au total, le cadre constitutionnel a imposé son empreinte sur l'aménagement linguistique qu'avait initialement posé le législateur québécois en réduisant les pouvoirs dont il dispose pour assurer la qualité et le rayonnement de la langue française au Québec. Il en a résulté une certaine forme de bilinguisme.»

La ministre de la Culture s'est déclarée très satisfaite de ce rapport, qui tend à démontrer l'efficacité de la loi 101. En conférence de presse, Louise Beaudoin a fait savoir que le comité ministériel dont elle fait partie avec cinq autres collègues du cabinet en tirera des recommandations à l'intention du conseil des ministres qui seront soumises à une consultation publique avant Pâques.

Le gouvernement se penchera plus particulièrement sur le rôle moteur de l'administration publique, l'intégration linguistique des allophones à Montréal, la langue au cœur de l'éducation, l'incidence des nouvelles technologies de l'information et des communications, la protection du consommateur, la promotion du statut de la langue et la qualité de la langue.

Quand on lui a demandé si elle songeait à des assouplissements ou à un renforcement de la loi 101, Mme Beaudoin a répondu: «Montréal doit construire son développement économique sur le fait qu'elle est une ville française. C'est plus de français qu'il faut et non moins de français.»

Essentiellement, le comité interministériel pose le même diagnostic que le rapport du groupe technique Plourde-Legault, publié fin février dans la controverse. C'est souvent le ton qui est différent. Dans ce nouveau document, les auteurs notent que la Charte de la langue française a eu notamment pour effet d'accroître la fré-

quentation de l'école française par les jeunes immigrants.

Avant l'adoption de la Charte, 80 % des jeunes allophones fréquentaient l'école anglaise. Aujourd'hui, la proportion est complètement inversée: près de 80 % des élèves de langue maternelle «autre» sont inscrits à l'école française.

Malgré ce constat positif, il importe de souligner que les modifications imposées à la Charte par l'article 23 de la Loi constitutionnelle de 1982 ont élargi les critères d'accès à l'école anglaise. Cet élargissement a eu un effet certain sur le nombre d'élèves soustraits à l'obligation de fréquenter l'école française (10 % de plus).

Nonobstant un accroissement de l'usage du français au travail, il n'est pas devenu, surtout dans la région de Montréal, la langue normale et habituelle des activités et des communications en milieu de travail. De plus, le processus de certification introduit par la Charte et reposant depuis 1983 sur la bonne volonté contractuelle a été d'une portée limitée et est en perte de vitesse. «La francisation doit être redynamisée», conclut le comité.

En 1995, 82 % des petites et moyennes entreprises (de 50 à 99 employés) ont obtenu leur certificat de francisation. Par contre, après 18 ans, le quart des grandes entreprises (100 employés et plus) ne l'ont pas encore obtenu. La francisation stagne et «l'approche certificat» devrait être revue en profondeur, croit le comité.

Le visage français de l'affichage est prédominant sur l'île de Montréal. Les enquêtes effectuées en 1995 permettent de constater que 71 % des commerces donnent une image linguistique où le français est nettement majoritaire, c'est-à-dire qu'au moins 66 % de leurs messages sont en français seulement. 39 % des commerces ont une image linguistique exclusivement française, une proportion qui baisse à 27 % dans la zone ouest de l'île.

Par contre, 42 % des commerces ne sont pas conformes à la réglementation actuelle, c'est-à-dire qu'ils affichent au moins un message où la nette prédominance du français n'est pas respectée.

Enfin, plusieurs indices font croire au comité interministériel qu'il y a sur l'île de Montréal 69 % de francophones de langue d'usage public et 57 % de francophones de langue d'usage privé (la langue parlée à la maison). Cet écart s'expliquerait par le fait que de nombreux immigrants sont actuellement exclus de toutes les statistiques, de tous les portraits de situation. Ils se sentent ainsi mis à l'écart du processus de francisation alors qu'ils en sont partie prenante.

C'est pourquoi le comité est d'avis que les mesures fondées sur la langue maternelle et la langue parlée à la maison ont besoin d'être complétées pour traduire avec plus de précision la situation actuelle.

DUTOIT*«Un problème considérable»*

SUITE DE LA PAGE 1

monde actuel et sur les trois continents.»

Charles Dutoit répond à toutes les questions. Cultivé, informé, mais aussi habile patineur et fin renard, il en impose. Le charme du quasi-sexagénaire opère toujours. Volubile, il discourt parfois tel un vrai politicien. «Je ne voudrais surtout pas être un homme politique. Je les plains. C'est difficile pour eux car ils n'ont jamais raison, quoi qu'ils fassent.»

Il se dit préoccupé par le futur de l'OSM et sa situation financière. Contrairement à ce qu'il laissait entendre récemment à la télévision de Radio-Canada, il semble d'ailleurs moins prêt à réclamer davantage d'argent des gouvernements. Son analyse devient soudainement plus globalisante.

«C'est tout le système et toutes les institutions culturelles qui connaissent des difficultés. C'est un problème considérable. Auparavant, nous avons connu une époque où il fallait soutenir et consolider les institutions. Cette société-là est finie. Ces valeurs culturelles ont disparu. Cette responsabilité civique de soutenir les institutions n'existe tout simplement plus. Le budget de l'OSM est extrêmement faible, 13 millions de dollars, si on le compare à celui d'un orchestre de même qualité, tel celui de Philadelphie, qui atteint le double de ce montant. Je ne sais pas si le gouvernement peut y faire quelque chose.»

Que fait l'OSM alors? Coupera-t-on le salaire du chef ou celui des musiciens?

«Pas question. On étudie toutes les possibilités maintenant, mais il y a certains manques de flexibilité, entre autres dans les conventions collectives ou dans le fait que la Place des Arts réserve les fins de semaine aux spectacles de variétés.»

Marketing, marketing

Le maestro mise gros sur la nouvelle approche de marketing de l'orchestre. En conférence de presse mercredi dernier, il a d'ailleurs précisé qu'il y avait longtemps qu'il cherchait à «travailler avec des collaborateurs comme ça». Si le mot «marketing» prend une drôle de connotation dans la bouche du chef d'origine suisse, il assure que cela ne signifie en rien des compromis

d'ordre artistique à l'orchestre.

«C'est indispensable aujourd'hui d'avoir une approche de marketing. Il faut s'adapter. Beaucoup d'orchestres ont d'énormes budgets de publicité. A Paris, je présente les concerts à la radio; il pourrait en être de même ici. La télévision pourrait également jouer un rôle plus important dans la diffusion de la culture.»

Il rappelle que l'OSM est une institution respectée à travers le monde, un peu comme le Cirque du Soleil. A ce sujet, il ajoute que les disques et les tournées rapportent gros à l'OSM.

«Mais ce n'est pas suffisant. Notre prochaine tournée au Japon ne coûte pas un sou à l'orchestre. Par contre, nous ferons une importante visite des festivals européens à l'été 1997, un périple qui ne fait pas encore ses frais. Mais il s'agit d'événements de prestige dont l'OSM ne peut se passer. Un orchestre de grande stature internationale comme le nôtre doit assumer ses responsabilités.»

Il est vrai que Charles Dutoit a toujours vu grand pour son orchestre, mais il affirme que l'OSM ne néglige pas pour autant son public. Ce public qui, depuis quelque temps déjà, s'avère si difficile à aller chercher, à renouveler.

«Les gens adorent l'orchestre. On joue l'été dans les parcs devant des dizaines de milliers de spectateurs, mais malheureusement, ce ne sont pas les gens qui ont les moyens de venir à l'OSM pendant l'hiver. On s'est aperçu que l'affluence augmentait avec la baisse du prix des billets. C'est pourquoi le prix des places sera abaissé l'an prochain.»

Et il ajoute, mine de rien: «Mon grand souci est de bâtir une programmation qui soit suffisamment intéressante pour notre clientèle fidèle, sans effaroucher les nouveaux venus dont on a besoin pour boucler les fins de mois. J'ai essayé d'apporter des points forts quand je ne suis pas là parce qu'on me dit qu'il y a plus de gens dans la salle lorsque j'y suis.»

Être ou ne pas être... Peut-on imaginer l'OSM sans Charles Dutoit? S'il n'existait pas, il faudrait sans doute l'inventer. N'est-ce pas, maestro?

DENTISTE

- SERVICE DE DENTISTERIE ESTHÉTIQUE
- SERVICE DE CHIRURGIE BUCCALE ET IMPLANTS DENTAIRES (PAR SPÉCIALISTE)
- SERVICE DE PROTHÈSE SUR IMPLANT

Dr Michel Lefort, D.M.D.
Dr Pierre Arès, D.M.D.
Guyline Brouillette, D.D.



1832 Sherbrooke ouest, Montréal, Qc H3H 1E4
Tél.: 939-2600
Guy, sortie St-Mathieu

DENTUROLOGISTE



Céline Simard, dir. consultante

1832, Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3H 1E4
(Métro Guy) Tél.: (514) 935-6616

CLINIQUE CAPILLAIRE INTERNATIONALE INC.

& membre associé Hairfax

INTÉGRATEUR-VOLUMATEUR

LA MICRO-GREFFE

- UNE TECHNIQUE SÛRE ET EFFICACE
- UNE INTERVENTION CHIRURGICALE MINEURE
- UN RÉSULTAT PERMANENT

Dr. Robert Prescott

& Associés (Omnipraticiens)

Liposuccion (Anesthésie locale)
Greffes de cheveux au laser
Traitement des rides au laser

•Collagène •Varices •Obésité

1852, Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3H 1E4
Tél.: (514) 935-6616 Fax: (514) 935-2104

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00
2050, RUE DE BLEURY, 9^E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ
AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par colport et pour les abonnements postaux.
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559